



Alger	: 14°	03°
Oran	: 18°	06°
Annaba	: 14°	07°
Béjaïa	: 14°	05°
Tamanrasset	: 22°	05°

ALGÉRIE-IRAN

Le Président Bouteflika félicite son homologue iranien à l'occasion du 40^e anniversaire de la Révolution islamique

P. 24

ALGÉRIE-EAU

M. Raouya participe à Dubai à plusieurs manifestations sur les finances et la gouvernance

P. 7



32^E
SOMMET
DE L'UA À
ADDIS-
ABEBA

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET L'EXTRÉMISME VIOLENT :

Ouyahia présente le rapport du Président Bouteflika

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika aux travaux du 32^e sommet de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, a présenté hier le rapport du chef de l'Etat en sa qualité de leader sur les questions de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique.

P. 6



JUSTICE

M. Louh appelle à «une réforme profonde» du système fiscal en Algérie

P. 24



ARMÉE

Gaïd Salah en visite de travail et d'inspection aujourd'hui et demain à la 5^e RM

P. 24

SANTÉ

**CANCER DE L'ENFANT :
Encore des progrès !**

P. p 12-13

FOOTBALL

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE
(4^E/GR. D) JS SAOURA - AS VITA CLUB :

Victoire impérative pour les «Aigles du Sud»

La JS Saoura tentera de se relancer dans la course à la qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, en accueillant aujourd'hui à Béchar (20h00) les Congolais de l'AS Vita Club, à l'occasion de la 4^e journée (Gr. D) de la phase de poules.

P. 21

ÉLECTRICITÉ :

Sonelgaz a perdu 11 milliards DA en 2018 à cause de la fraude

P. 5

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

25 orpailleurs arrêtés à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar

P. 24

CE MATIN À 11 H

M. Yousfi invité du Forum d'Echaâb

Le Forum du quotidien Echaâb, reçoit ce matin à partir de 11h, le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, dans le cadre d'une conférence-débat qui portera sur «La contribution du secteur du textile industriel national dans la libération de l'économie de la rente pétrolière».


**DEMAIN AU MINISTÈRE
DES MOUDJAHIDINE
Réunion d'évaluation
des cadres du secteur**


Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, présidera demain mercredi 13 février à partir de 13h30, au siège de son département ministériel, les travaux de la réunion d'évaluation des cadres du secteur.

**AÏN TÉMOUCHENT
Commémoration de la
Journée nationale du chahid**

À l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du chahid, le musée du moudjahid de Aïn Témouchent, organise cet après-midi à partir de 14h, au niveau du Centre culturel islamique de la wilaya, une conférence-historique animée par M. Kadri Mohamed, moudjahid et président de l'association 20 aout.

**SOLIDARITÉ
M^{me} Eddalia
à Tamanrasset**

La ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, M^{me} Ghania Eddalia, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tamanrasset. Au cours de cette visite, la ministre inspectera plusieurs établissements spécialisés relevant de son département, à l'image de l'Établissement pour enfants assistés, le centre spécialisé de rééducation de Tafsit et l'école pour enfants sourds-muets au niveau de la cité El Wiam. M^{me} Eddalia donnera également le coup d'envoi de la caravane de solidarité au profit des familles défavorisées à partir de la maison de l'Artisanat.


**AGRICULTURE ET PÊCHE
Bouazghi à Sétif**


Le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, M. Abdelkader Bouazghi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Sétif. Au cours de cette visite, le ministre présidera la cérémonie d'installation du président du Conseil interprofessionnel de la filière lait, inspectera plusieurs exploitations agricoles et d'élevages puis s'entretiendra avec les agriculteurs, les éleveurs et les opérateurs économiques activant dans le secteur de l'agroalimentaire.

**LE 16 FÉVRIER À LA
GALERIE AÏCHA HADDAD
Vernissage
de l'exposition de
Samia Boumerdassi**

L'Établissement arts et culture de la wilaya d'Alger, organise du 16 février au 07 mars, à la galerie Aïcha Haddad, une exposition de peinture avec l'artiste peintre «Samia Boumerdassi». Le vernissage sera aura lieu samedi 16 février à partir de 15h30.


Météo

	Max	Min
Alger	14°	03°
Oran	18°	06°
Annaba	14°	07°
Béjaïa	14°	05°
Tamanrasset	22°	05°

**TOURISME ET ARTISANAT
Benmessaoud
à Chlef**

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Chlef. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs structures relevant de son secteur.


**SUITE À L'ARRESTATION DES
PRÉSUMÉS AUTEURS DU MEURTRE
D'UN ÉTUDIANT ZIMBABWÉEN
Le Colonel Mustapha
Lahbiri félicite
la police de Annaba**


Le Directeur général de la Sûreté nationale, le Colonel Mustapha Lahbiri, a adressé un message de félicitations aux services de police de la sûreté de wilaya de Annaba suite à l'arrestation en un temps record des présumés auteurs de l'homicide dont a été victime un étudiant zimbabwéen. Le premier responsable de la Sûreté nationale a fait les éloges de ses troupes pour leur professionnalisme affiché dans le déroulement de l'enquête.

**DIRECTION DE LA CULTURE
DE TIZI-OUZOU
Lancement
du club de lecture**


La Bibliothèque principale de lecture publique de la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé l'ouverture d'un club de lecture portant sur le thème «Une lecture, une thérapie». Le club qui s'adresse principalement au public adulte (à partir de 18 ans et plus) a pour objectif de promouvoir la lecture dans toute sa dimension littéraire, philosophique et scientifique. Les membres du club se rencontreront mensuellement afin d'échanger des lettres et des idées sur leurs plus récentes découvertes littéraires. L'inscription est gratuite et le concept se veut simple, convivial et stimulant.

**LE 21 FÉVRIER À ORAN
Journée de formation
médicale sur
le mélanome malin**

Sous l'égide de la (SOMO) et dans le cadre du réseau Mélanome Ouest, le service d'oncologie médicale de l'EHU d'Oran en collaboration avec le service de dermatologie de l'EH, organise jeudi 21 février à partir de 9h, la 1ère journée de formation médicale sur le mélanome malin. Parmi les thèmes qui seront abordés lors de cette rencontre scientifique : Les aspects épidémiologiques, anatomo-cliniques et thérapeutiques, le tout illustré de cas cliniques.


**LE 16 FÉVRIER AU PALAIS DES RAÏS
Rencontre-débat avec
Rachid Mokhtari**


Le Centre des arts et de la culture du Palais des Raïs (Bastion 23) en partenariat avec les éditions Chihab, organise samedi 16 février à partir de 14h30, une rencontre-débat avec Rachid Mokhtari, autour de son livre «La guerre d'Algérie dans le roman français».

PRÉSIDENTIELLE Les lois de la République garantissent la transparence de l'élection présidentielle

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué, hier à Alger, que l'organisation de l'élection présidentielle du 18 avril prochain dans les délais fixés constitue "une consécration de la démocratie", soulignant que "les lois de la République garantissent la transparence de cette échéance".

Le président de la République "a tranché la polémique au sujet du respect des délais fixés pour le déroulement de la présidentielle, à travers la convocation du corps électoral", a déclaré M. Louh, au Forum de la Radio algérienne, considérant que c'est là "une consécration de la démocratie et un ancrage du principe de respect des échéances constitutionnelles". Soulignant que la Constitution de 2016 apporte "toutes les garanties consacrant la crédibilité, la régularité et la transparence des élections", le ministre de la Justice a appelé les candidats à la présidentielle et leurs représentants à "jouer leur rôle et à surveiller minutieusement le processus électoral".

Les magistrats, a-t-il ajouté, supervisent la révision et l'élaboration des listes électorales et le dépouillement, le jour du scrutin, alors que le Conseil constitutionnel assure la surveillance de l'opération électorale. Le ministre a mis en exergue, en outre, le rôle "pivot" de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), qui a la prérogative de saisir le procureur général de tout dépassement puni au terme du Code pénal, faisant état de cas signalés par cette instance, lors de précédentes échéances électorales, et qui ont fait l'objet de poursuites et de condamnation.

"Il n'existe aucune interférence entre les prérogatives de la HIISE, fixées en vertu de la loi, et qui interviennent en cas de dépassements dès la convocation du corps électoral jusqu'à l'annonce provisoire des résultats, et les prérogatives du pouvoir judiciaire représentées par 1541 magistrats supervisant les commissions électorales administratives chargées de la surveillance de l'opération de préparation et de révision des listes électorales, dont le délai fixé dans le décret de convocation du corps électoral a expiré".

Probable enrichissement de la Constitution pour l'approfondissement des réformes

En réponse à une question sur le message adressé, dimanche, par le président de la République à la nation an-

nonçant sa candidature à la présidentielle, et dans lequel il s'engage à initier, s'il était élu, "une conférence nationale inclusive", M. Louh a affirmé que "le Président Bouteflika a répondu aux multiples sollicitations des citoyens, que j'ai personnellement rencontrés en nombre lors de mes visites sur le terrain".

Soutenant que le message du président Bouteflika "est claire concernant son programme pour le prochain mandat, s'il est élu", M. Louh en a rappelé les points forts, dont l'annonce d'une conférence nationale inclusive, ajoutant que c'est là "une demande de l'ensemble de la classe politique (opposition et partis pro gouvernement)". Cette conférence devrait débattre de tous les volets politiques, économique et social outre d'autres axes relatifs à la gouvernance et au renforcement de l'indépendance du pouvoir judiciaire en tant que fondement pour la poursuite de l'édification de l'Etat de droit", a précisé le ministre.

Le ministre a rappelé que le président de la République a évoqué l'éventualité d'un nouveau enrichissement de la Constitution, pour approfondir les réformes engagées depuis des années dans différents domaines, si les conclusions qui émaneraient de cette conférence "sont profondes et impliquant la révision de la Constitution", soulignant que le seul point qui reste indiscutable c'est les constantes nationales, qui constituent le dénominateur commun à tous les Algériens, a-t-il dit.

Détaillant les volets que discuterait cette conférence, le ministre a cité les réformes du secteur économique, "dont la pérennité ne saurait être garantie avec une gestion administrative de l'économie". M. Louh a mis l'accent sur l'impératif d'adopter "une gestion économique tout en veillant au maintien de la protection sociale", assurant qu'il n'est "nullement question là de privatisation".

Concernant l'égalité et l'équité en matière d'impôt, le ministre a prôné "une réforme profonde" des systèmes fiscal et bancaire en vue de consacrer la justice et l'équité mais aussi pour redynamiser davantage le développe-



ment économique et construire, ainsi, une économie capable de créer, en toute transparence, la richesse et l'emploi.

Abordant les réformes profondes exigeant l'amendement de la Constitution, le ministre a mentionné "la consolidation de l'indépendance du pouvoir judiciaire", évoquant "des méthodes illégales et immorales, souvent, constatées lors des élections et dont la lutte implique, a-t-il estimé, "un consensus national à travers un plus grand équilibre entre les trois pouvoirs".

Par ailleurs, le ministre de la Justice a indiqué que l'objectif suprême de la conférence à laquelle il a appelé le président de la République était "la consolidation du front interne afin de protéger l'Algérie et préserver sa sécurité et sa stabilité par tous les moyens disponibles dans un environnement régional et international perturbé", saluant, à ce propos, la sécurité et la stabilité dont jouit aujourd'hui l'Algérie grâce à la Réconciliation nationale pour la concrétisation de laquelle le Président Bouteflika a oeuvré avec intelligence et clairvoyance".

S'agissant de la loi sur la lutte contre la cybercriminalité, M. Louh a fait savoir que ce texte qui traite du crime électronique, sous toutes ses formes, "est fin prêt et se trouve actuellement au niveau du Secrétariat général du gouvernement pour enrichissement". Concernant le phénomène de la migration clandestine, le ministre a fait état de plusieurs affaires devant la justice concernant des réseaux de migration clandestine, ajoutant que la justice suit son cours dans plusieurs affaires.

La presse nationale reprend unanimement l'annonce de la candidature du Président Bouteflika pour un nouveau mandat

Les titres de la presse nationale parue hier ont unanimement repris l'annonce de la candidature du Président Abdelaziz Bouteflika à l'élection présidentielle du 18 avril 2019, commentant largement le contenu du message adressé à la nation à cette occasion par le chef de l'Etat.

Barrant leur Une avec des titres en gros caractère sur l'annonce du président de la République de se porter candidat à sa propre succession, l'ensemble des journaux ont repris l'intégralité du message du Président, agrémenté par des éditoriaux et des commentaires dans lesquels ils ont mis en avant l'appel du Président à un consensus national, assorti d'un «enrichissement» de la Constitution.

Ainsi, dans son éditorial, le quotidien El Moudjahid a écrit sous le titre «En avant toute», que «c'est en homme avisé, rassembleur et conscient des enjeux et des défis actuels, que le Président Bouteflika se présente devant le peuple algérien». Pour El Moudjahid, le message adressé à la nation «apporte éclairage nouveau, expose une feuille de route avec entre autres la tenue dans le cas où il serait élu, d'une conférence nationale inclusive dont l'objectif est l'élaboration d'une plateforme politique, économique et sociale, voire un enrichissement de la Constitution».

Dans ses pages intérieures, le doyen des quotidiens nationaux a mis en avant la réalisation du Président, citant notamment la réalisation de 4 millions de logements. Sous le titre «ça y est, c'est fait», L'Expression consacre aussi un éditorial à l'annonce du chef de l'Etat.

«Plus de doute. C'est le Moudjahid qui vient de répondre à son devoir», note le tabloïd pour qui «les Algériens ont, avec sa candidature, une nouvelle chance pour continuer dans la stabilité, la paix et le développement du pays». Soulignant que la candidature du Président Bouteflika s'inscrit «dans un esprit de continuité», le quotidien La Nouvelle République a relevé que «la course aux présidentielles est ouverte», alors que Horizons a choisi pour son éditorial le titre «Avec vous et pour vous».

Le Quotidien d'Oran qui a titré sur «un cinquième mandat et les non-dits», a estimé que l'annonce du Président Bouteflika «lève définitivement le voile sur ses intentions politiques et surtout met fin au suspense et aux interrogations quant à sa volonté de se représenter». Le même journal a fait observer que «cette annonce intervient moins de 24 heures après l'organisation d'un meeting populaire par le FLN qui a annoncé que le Président Bouteflika sera son candidat». Pour sa part, Le Soir d'Algérie s'est contenté de titrer à la Une «Bouteflika en quête d'un nouveau consensus», alors que le quotidien Reporters a noté qu'«un cinquième mandat est une offre de réforme profonde».

Cette même publication a relevé que le message du Président «contient clairement une proposition pour une transition consensuelle (...) devenue inéluctable afin de consolider la stabilité du pays, sans fragiliser les équilibres internes». Le quotidien El Watan qui consacre sa Une au message du chef de l'Etat a écrit : «après de longs mois de doute qui ont tenu en haleine la classe politique et brouillé les éléments d'analyse de la situation, le chef de l'Etat confirme son intention de rester au pouvoir en dépit de son affaiblissement continu par la maladie depuis son AVC de 2013».

L'éditorial de Liberté a également été consacré à cette annonce. Il y est écrit notamment que «ceux qui ont continué à douter du 5e mandat, malgré tous les signes avant-coureurs, sont définitivement édifés. Maintenant que Bouteflika s'est définitivement formellement, les déclarations devraient facilement s'opérer». Pour sa part, le quotidien arabophone Ach Chaab a qualifié le message du Président de «programme», relevant dans son éditorial publié à la Une que «l'annonce du chef de l'Etat a mis fin à tous les doutes».

El Khabar a abondé dans le même sens en titrant «Bouteflika met fin au suspense». Le tabloïd a reproduit et commenté de larges extraits du message du chef de l'Etat au moment où Sawt Al Ahhr a mis l'accent sur «les acquis et les défis» du Président depuis 1999. Le quotidien El Massa s'est, pour sa part, attardé sur la conférence nationale que compte initier le chef de l'Etat au cas où il serait élu, alors qu'Ennahar a largement repris l'appel du chef de l'Etat «à faire prévaloir tout ce qui rassemble sur ce qui nous différencie les uns des autres dans le respect du pluralisme des visions».

APS

La période des recours à l'inscription ou la radiation sur les listes électorales s'est achevée hier

La période des recours relatifs à l'inscription ou la radiation sur les listes électorales s'est achevée hier. Elle a fait suite à l'opération de révision de ces listes qui s'est déroulée du 23 janvier au 6 février, en prévision de l'élection présidentielle du 18 avril prochain. La nouvelle loi relative au régime électoral souligne l'obligation de procéder à l'affichage d'un avis d'ouverture et de clôture de la période de révision des listes électorales et offre aux citoyens la possibilité de présenter leurs réclamations au président de la commission administrative électorale, dans les formes et délais prévus par la loi.

«Tout citoyen inscrit sur l'une des listes de la circonscription électorale peut faire une réclamation justifiée pour la radiation d'une personne indûment inscrite ou l'inscription d'une personne omise dans la même circons-

cription, dans les formes et délais prévus par la présente loi organique», stipule l'article 19 de cette loi organique. Les réclamations en inscription ou en radiation, doivent être formulées dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis de clôture de l'opération de révision des listes électorales et ce délai est ramené à 5 jours en cas de révision à titre exceptionnel, prévoit la nouvelle loi.

Les réclamations doivent être soumises à la commission administrative électorale, qui doit statuer par décision dans un délai ne dépassant pas 3 jours. Selon le régime électoral adopté en juin 2016, les intéressés peuvent formuler un recours dans les 5 jours ouvrables à partir de la date de notification de la décision. A défaut de notification, le recours peut être introduit dans un délai de 8 jours ouvrables, à compter de la date de la ré-

clamation. «Ce recours, formé par simple déclaration au greffe, est porté devant le tribunal territoriallement compétent ou le tribunal d'Alger pour la communauté algérienne établie à l'étranger qui statue par jugement dans un délai maximal de 5 jours sans frais de procédure et sur simple notification faite 3 jours à l'avance à toutes les parties concernées. Le jugement du tribunal n'est susceptible d'aucune voie de recours», précise la nouvelle loi.

L'opération de révision des listes électorales, qui devait permettre aux jeunes âgés de 18 ans et aux personnes ayant changé de résidence de s'inscrire dans leur nouvelle commune de résidence, a été lancée conformément aux dispositions de la loi organique n° 16-10 relative au régime électoral, et la signature du décret présidentiel portant

convocation du corps électoral pour le 18 avril 2019 en vue de l'élection du président de la République.

Le ministère de l'Intérieur avait lancé une campagne de sensibilisation pour l'inscription sur les listes électorales destinée surtout aux habitants ayant bénéficié de logements dans les nouvelles cités.

Un nouveau service, via son site web: electeur.interieur.gov.dz/electeurconsult, offre aux inscrits sur les listes électorales la possibilité de connaître les centres et bureaux de vote dont ils relèvent en prévision de l'élection présidentielle. Ce service permet de consulter toutes les informations relatives à la carte d'électeur, tels que le numéro de la carte, le centre ou le bureau de vote. Au total, 22.883.772 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales lors des élections locales du 23 novembre 2017.

PROJET DE LOI RELATIF AUX ACTIVITÉS SPATIALES: Fondement du futur programme spatial national 2020-2040

Le projet de loi relatif aux activités spatiales qui institue le monopole exclusif de l'Etat sur les activités spatiales, constituera, dès sa promulgation, «le fondement du futur programme spatial 2020-2040», a affirmé, hier à Alger, le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda.

Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée à la présentation et au débat du projet de loi relatif aux activités spatiales, M. Bedda a indiqué que ce projet de loi instituait «le monopole exclusif de l'Etat» sur les activités spatiales, «en prenant en charge les aspects liés à la responsabilité de l'Etat en cas de dommage et en définissant les mesures à prendre en cas de retombée d'objets spatiaux sur le territoire national».

Il prévoit également «l'obligation de la tenue d'un registre national d'immatriculation des objets spatiaux lancés dans l'espace extra-atmosphérique», a précisé le ministre, faisant savoir que ce projet de loi constituera, dès sa promulgation, le fondement du programme spatial 2020-2040, visant la maîtrise et la garantie de l'indépendance technologique spatiale.

Ce projet de loi comblera le vide juridique en matière d'organisation des activités spatiales, traduisant ainsi le souci de l'Etat de respecter ses engagements internationaux et la concrétisation de la dimension stratégique de l'utilisation de l'espace extra-atmosphérique au service des objectifs du développement durable», a-t-il poursuivi.

Le texte habilite l'Etat à contrôler ces activités, qui lui incombent une responsabilité internationale, d'une part, et à assurer la faisabilité et la pérennité de cette activité, d'autre part, a ajouté le ministre.

Il traite également des aspects liés à l'intervention en cas de catastrophe, outre «l'institution de plans de prévention des risques spatiaux fixant l'ensemble des procédures et mécanismes concernant la veille et l'alerte ainsi que les moyens à mobiliser pour atténuer la vulnérabilité au risque spatial et à prévenir les effets induits par sa survenance».

Cet avant-projet de loi est structuré en cinq chapitres (5) et vingt-quatre (24) articles définissant les dispositions générales sur l'activité spatiale exercée dans le respect des principes de l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique, de sécurité des personnes et des biens, de protection de la santé publique et de l'environnement et du respect des engagements internationaux, entre autres dispositions relatives à l'institution, auprès de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), d'un registre national d'immatriculation des objets spatiaux sur lequel sont immatriculés des objets spatiaux lancés dans l'espace extra-atmosphérique, dont l'Algérie est l'Etat de lancement. Le projet de loi prévoit des mesures préventives contre les risques spatiaux et la gestion des catastrophes, et des dispositions sur l'indemnisation des dommages et la responsabilité de l'Etat de ses activités spatiales.

«Tout objet spatial ou ses éléments constitutifs, retrouvé sur le territoire algérien, fera immédiatement l'objet de mesures conservatrices par les services de sécurité compétents, qui en informent l'ASAL». «L'ASAL engage les procédures adéquates à l'effet d'informer le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et l'Etat de lancement auquel appartient l'objet spatial ou ses éléments constitutifs retrouvé sur le territoire algérien, avec la préservation des droits des victimes et la réparation des dommages». La présente loi ne s'applique pas aux activités spatiales pour les besoins de la défense nationale. Dans son rapport préliminaire sur ledit projet, la commission de l'Education, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des Affaires religieuses a estimé que «l'espace est désormais une nouvelle norme pour mesurer voire évaluer la puissance et les capacités des pays dans les domaines militaire, civil et stratégiques».

L'Algérie a accordé une importance à ce domaine, à travers la création en 2002 de l'ASAL, chargée de la conception et de la mise en œuvre de la politique nationale pour la promotion et le développement de l'activité spatiale nationale, en accordant un intérêt particulier aux activités de recherche scientifique, en témoignant les affectations budgétaires et le renforcement des cadres institutionnels et réglementaires de la recherche scientifique en général et des activités spatiales en particulier.

APS

PARLEMENT Le projet de loi relatif aux activités spatiales consacre "le monopole exclusif de l'Etat"

Le ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda a affirmé, hier à Alger, que le projet de loi relatif aux activités spatiales "consacre le monopole exclusif" de l'Etat algérien sur les activités spatiales, garantissant ainsi sa souveraineté sur ses ressources dans son espace régional.

Répondant aux préoccupations des députés lors de la séance-débat de ce projet de loi, le ministre a précisé que les dispositions de ce dernier "consacrent le monopole exclusif de l'Etat sur les activités spatiales", en prenant en considération le caractère stratégique de cette activité. Le monopole exclusif sur les activités spatiales par l'Etat algérien garantira sa souveraineté sur ses ressources dans son espace régional et définira sa responsabilité et les mesures de prévention des risques et crises pouvant découler de ces activités.

Ce projet vise à renforcer le cadre juridique régissant cette activité stratégique à grand impact international, à travers l'introduction des engagements internationaux issus de la ratification par l'Algérie des conventions internationales relatives à l'espace extérieur et leur introduction dans la législation nationale, a-t-il indiqué, ajoutant que ce projet met en place une série de règles et de mécanismes d'exercice des activités spatiales.

Rappelant le rôle des activités spatiales dans le développement national et dans tous les domaines, M. Bedda a souligné que le programme national approuvé par le gouvernement en 2006 qui s'étale

jusqu'à 2020 constitue un outil d'appui au développement durable. Ces activités contribuent au développement des applications et utilisations civiles et militaires et à l'observation de la Terre pour définir et gérer les ressources naturelles, protéger l'environnement et gérer les risques naturels et industriels.

De même qu'elles contribuent au développement des télécommunications spatiales, des prestations internet, de la téléphonie fixe et mobile, de la diffusion et de la transmission, de l'enseignement à distance, de la médecine outre l'inspection des installations, à l'instar des barrages, des gazoducs et autres sites sensibles.

Le ministre a indiqué, à cette occasion, que l'Agence spatiale algérienne (ASAL), jouissait d'une grande expérience ayant été concrétisée à travers le développement de compétences humaines spécialisées, le lancement de 6 satellites et la réalisation de plus de 100 projets opérationnels en vue de réaliser le programme spatial national (PSN).

S'agissant du renforcement du partenariat et de la coopération dans ce domaine, il a été procédé à la conclusion d'accords avec des agences spatiales des pays étrangers

leaders, a-t-il dit, ajoutant que l'Algérie avait rejoint depuis 2002 le Comité des Nations



pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique qui a été présidé par l'Algérie de 2014 à 2016.

Sur le plan africain, l'ASAL participe à la promotion du développement en Afrique en coopérant avec l'observatoire du Sahara et du Sahel dans le cadre de l'exécution du projet relatif au groupe de satellites d'observation de la terre et de gestion des ressources africaines. Concernant les mécanismes adoptés pour éviter les catastrophes causées par les activités spatiales, le ministre a affirmé que l'ASAL a mis en place des mécanismes dont le registre national d'immatriculation des objets spatiaux, les schémas de sécurité et de prévention des risques et l'indemnisation des victimes en fonction de la loi en vigueur.

Dans une déclaration à la presse marge d'une séance plénière consacrée à la pré-

sentation du projet de ladite loi, M. Bedda a indiqué, par ailleurs, que "plus de 300 lois", constituant les fondements de l'Etat algérien moderne avaient été adoptées ces deux dernières décennies. Mettant en avant la décision du président de la République Abdelaziz Bouteflika, de briguer un nouveau mandat, le ministre s'est félicité des acquis ayant été réalisés sur tous les plans et dans tous les secteurs grâce à la politique éclairée du Président Bouteflika depuis son accession au pouvoir.

Il a rappelé, dans ce sens, la Charte pour la paix et la réconciliation nationale qui a redonné le sourire aux algériens, réitérant la mobilisation des militants du parti du Front de libération nationale (FLN) et ses partenaires des autres partis derrière M. Bouteflika pour mener à bien l'élection présidentielle du 18 avril.

PROJET DE LOI RELATIF AUX ACTIVITÉS SPATIALES : Les députés appellent à une formation de qualité de la ressource humaine

Les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), ont salué, hier, les dispositions contenues dans le projet de loi relatif aux activités spatiales, appelant à l'impératif d'assurer une formation de qualité de la ressource humaine (RH) afin de garantir une exploitation optimale des services offerts par ces activités.

Lors d'une plénière consacrée au débat autour du projet de loi, présidée par Mouad Boucharab, président de l'APN, en présence du ministre des Relations avec le parlement, Mahdjoub Bedda, les députés ont mis en avant l'importance du texte qu'ils ont qualifié d'«étape importante en matière d'encadrement des activités spatiales et d'exploitation des services scientifiques, notamment en ce qui concerne le lancement de satellites, le développement de la diffusion télévisée et radiophonique et des télécommunications en général».

A ce propos, le député Hicham Rahim du parti du Front de libération nationale (FLN), a salué les dispositions du texte de loi qui intervient, a-t-il dit, pour «s'adapter aux développements survenant dans le domaine des activités spatiales, d'une part et mettre en place les règles et principes régissant ces activités qui connaissent des développements fulgurants».

La députée Imane Mostefaoui, de la même formation politique a estimé que le projet de loi, objet du débat, permettra de «développer la recherche scientifique dans le domaine des activités spatiales», appelant à l'impératif de «développer les compétences humaines nationale

dans ce domaine vital».

Abondant dans ce sens, le député Abderrahmane Yahia du parti du Rassemblement national démocratique (RND), s'est félicité des dispositions contenues dans ce projet de loi, appelant, à cette occasion, au «lancement de plusieurs satellites pour développer le domaine de la prévention des catastrophes naturelles et stimuler le secteur agricole».

A son tour, le député Saad Zouiten (RND), a plaidé pour une «formation d'excellence au profit de la RH exerçant dans le domaine des activités spatiales, et ce pour former une génération d'ingénieurs à même de relever les défis de la recherche spatiale».

La députée Louisa Hassina Zedam (groupe des indépendants) a mis l'accent, de son côté, sur la nécessaire exploitation des activités spatiales pour garantir le développement économique durable, appelant, dans ce sens, à «l'exploitation des compétences algériennes de la diaspora en essayant de tirer profit de leurs expériences notamment en matière de formation de la ressource humaine».

Par ailleurs, le député Djilali Slimani (FLN) a proposé l'organisation de journées parlementaires sur les activités spatiales et les établissements scientifiques activant dans ce domaine notamment, notamment en ce qui concerne les missions et activités de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), appelant à la signature d'accords de coopération multilatérales afin de garantir «une formation de qualité» de la ressource humaine.

Le projet de loi, présenté par le mi-

nistre des Relations avec le Parlement, consacre le monopole exclusif de l'Etat sur les activités spatiales et prend en charge les questions relatives à la responsabilité de l'Etat en cas de retombée d'objets spatiaux sur le sol national.

Il consacre, également, l'obligation d'instituer un registre national pour l'immatriculation des objets spatiaux lancés dans l'espace extérieur, prenant en charge les questions relatives à la prévention des risques spatiaux et à l'intervention en cas de survenance de catastrophes naturelles ne figurant pas dans la législation nationale, et ce en complément aux dispositions de la loi 04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable.

Structuré en 5 chapitres et 24 articles, le texte de loi définit les dispositions générales et les définitions relatives aux activités spatiales, de même que le fondement législatif national à l'immatriculation obligatoire des objets spatiaux lancés et l'ensemble des procédures et mécanismes de prévention des risques spatiaux et de gestion des catastrophes. Il définit aussi la responsabilité de l'Etat en cas de dommage causé par un objet spatial immatriculé sur le registre national, les dispositions visant à finaliser le cadre juridique de la loi en matière d'activité spatiale précisant l'exclusion des activités spatiales pour les besoins de la défense nationale, du champ d'application de cette loi.

ELECTRICITÉ : Sonelgaz a perdu 11 milliards DA en 2018 à cause de la fraude

La Société algérienne de distribution de l'électricité et du gaz (SDC), filiale du groupe Sonelgaz, a perdu en 2018, plus de 11 milliards de dinars à cause de la fraude à travers notamment les branchements illicites à son réseau électrique, selon un bilan de la société présenté hier à Alger.



La quantité d'énergie électrique fraudée en 2018 est estimée à 2.430,5 MWh, engendrant un préjudice financier estimé à 11,182 milliards de dinars, précise ce bilan dévoilé lors d'une rencontre organisée par la Commission de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) avec les associations de protection des consommateurs, en présence du ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni. Ce préjudice est dû essentiellement à la réalisation de connexions clandestines au réseau d'électricité, la manipulation illicite des comptages de l'énergie, ainsi qu'à aux procédés visant à réduire en partie ou en totalité l'énergie consommée effectivement.

D'après les représentants de la SDC, 20.555 plaintes ont été déposées durant les trois dernières années pour fraude. Concernant les agressions des ouvrages (non respect de la distance de sécurité entre les constructions et les installations électriques et gazières), la SDC a recensé en 2018 pas moins de 14.082 ouvrages électriques agressés et 9.232 ouvrages gaziers agressés. En outre, 2.688 atteintes de tiers sur le réseau électrique, dues aux travaux et construction à proximité

ou sous les lignes électrique, ont été enregistrées au niveau national.

Ces atteintes sont à l'origine de 19 des incidents enregistrés durant 23018, selon les mêmes données. Quant aux atteintes de tiers sur les canalisations du gaz, leur nombre s'est élevé en 2018 à 5.768 atteintes provoquant 76% des incidents enregistrés durant la même année.

Mauvaise utilisation du gaz : 66 morts en 2018

Par ailleurs, le bilan de la SDC fait état de 94 accidents, en 2018, liés à la mauvaise utilisation du gaz (inhalation des gaz burlés, incendies et explosions causées par des fuites de gaz). Au total, 66 personnes ont trouvé la mort et 192 autres ont été blessées dans ces accidents qui ont pour causes principales le manque d'aération, la mauvaise étanchéité de l'installation intérieure ainsi que la non-conformité des appareils utilisés.

Sur ce point, plusieurs représentants des associations de protection des consommateurs ont demandé au gouvernement d'intervenir pour faire face à la multiplication des «dramas» causés par l'inhalation de monoxyde de carbone. Dans ce sens, le

secrétaire général de l'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), Hamza Belabbes, a réclamé l'obligation d'installer des détecteurs de monoxyde de carbone dans toutes les habitations et l'instauration d'une visite de contrôle de conformité aux normes de sécurité, des installations gazières à domicile.

Le président de l'Organisation algérienne pour la Défense du Consommateur (Himayatec), Mohamed Aissaoui, a demandé, quant à lui, de saisir automatiquement la justice à chaque accident lié au gaz pour définir la responsabilité de chaque intervenant. Répondant aux préoccupations des associations de consommateurs, le ministre de l'Énergie a appelé à l'organisation de campagnes de sensibilisation plus efficaces, tout en affichant son soutien à l'idée de visites périodiques pour contrôler la conformité des installations gazières. Il a plaidé, par ailleurs, pour la rationalisation de la consommation, considérant que «des gestes simples peuvent contribuer à mieux consommer et à mieux préserver le patrimoine et ainsi à mieux gérer les ressources et orien-

ter les investissements vers les infrastructures énergétiques les plus indiquées pour améliorer la qualité du service rendu et par voie de conséquence optimiser les coûts». M. Guitouni a fait savoir que son département était en train d'élaborer, en collaboration avec le ministère de l'Éducation nationale, un programme de sensibilisation aux écoles contre le gaspillage de l'énergie. S'agissant de la relation de la SDC avec ses clients, le ministre a annoncé l'interdiction des coupures systématiques de l'électricité et gaz suite au non paiement d'une facture. «Il est interdit dorénavant de couper l'électricité et le gaz avant de vérifier les fichiers des abonnés. Ceux qui ont l'habitude de payer peuvent bénéficier d'un délai supplémentaire pour le paiement de leur facture», a-t-il indiqué. En sus, les agents de la SDC n'ont plus le droit de demander le paiement de la facture avant le règlement du recours introduit par le client. «Si l'abonné se plaint d'une surfacturation, personne ne peut lui demander de payer avant de faire les vérifications nécessaires. Chaque client doit régler la somme indiquée dans sa facture en toute conviction», explique le ministre. Le ministre a annoncé également la refonte de la facture d'électricité et de gaz. Selon les explications des responsables de la SDC, le projet de la nouvelle facture, en cours de finalisation, intervient suite à une réunion entre la société et la CREG le 6 février. Il s'agit d'un agencement du contenu permettant une meilleure lecture des informations avec l'introduction d'un code «QR». L'historique de la consommation et un espace de communication avec le client.

ÉLECTRICITÉ À PARTIR D'ÉNERGIES RENOUVELABLES : Nécessité de développer le réseau et d'assouplir sa gestion

La nécessité du développement du réseau électrique et la flexibilité de sa gestion pour une meilleure intégration des énergies renouvelables, a été soulignée, hier à Alger par un chercheur au Centre de développement des énergies renouvelables (CDER).

«Il y a nécessité d'un développement substantiel du réseau électrique national, dont certaines insuffisances liées aux infrastructures existantes et la flexibilité de sa gestion sont déjà considérées comme un obstacle décisif à l'intégration de la production d'électricité renouvelable», a indiqué par Messaoud Khelif lors d'une conférence sur le thème «Intégration des énergies renouvelables au réseau électrique national», qu'il a animée en marge de la 2ème édition du Salon de l'électricité et des énergies renouvelables (SEER) qui se déroule du 10 au 13 février en cours à Alger. S'agissant des infrastructures, M. Khelif a expliqué que «le manque de moyens économiquement viables à grande échelle, le réseau électrique demeure le réceptacle le plus approprié aux productions massives d'énergie électrique à base de ressources renouvelable».

De ce fait, «la nécessité de son développement et son extension demeurent indispensables pour pouvoir supporter toutes les quantités de l'électricité, difficilement stockable, en provenance des énergies renouvelables». En outre, il a estimé que la centralisation de la gestion de l'électricité, de la production jusqu'à la distribution, consacrée exclusivement à la Société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), est «une entrave majeure au développement et l'intégration d'électricité renouvelable au réseau national».

Le chercheur a, dans ce sens, appelé à libérer les initiatives au profit des particuliers et instaurer plus de flexibilité dans la production et la gestion de l'électricité sur le territoire national. Affirmant que la loi algérienne ne permet pas encore aux particuliers de produire de l'électricité de basse tension, même pour la consommation personnelle, M. Khelif considère que l'Algérie «s'est focalisée sur des projets nationaux majeurs, en négligeant la contribution des petits clients résidentiels qui peuvent constituer une véritable alternative de production de l'électricité de leur propre initiative». Dans ce sens, il a cité l'exemple de l'Allemagne, pays référence en matière des énergies renouvelables, où la production résidentielle des particuliers en électricité à partir des sources renouvelables (panneaux photovoltaïques ou éoliennes), avait atteint 14 GW en 2007, soit l'équivalent de l'ensemble de la consommation algérienne en période de pic durant l'été.

A cet effet, il a déploré l'absence des règles et textes de loi régissant la production et l'injection de l'électricité dans le réseau de basse tension, ainsi que les «entraves bureaucratiques», telle l'autorisation de raccordement au réseau qui concerne les clients de la moyenne tension.

Il a ajouté, par ailleurs, que chaque pays à ses particularités climatiques et techniques, appelant à l'implication des chercheurs, ingénieurs et techniciens algériens dans l'élaboration et le perfectionnement de la stratégie nationale des énergies renouvelables. M. Khelif a également noté l'existence de «faibles» dans les cahiers de charge élaborés dans le cadre des différents appels d'offres émis pour la production de l'électricité à partir des énergies renouvelables d'où «la nécessité de réviser certaines de leurs clauses afin de mieux les adapter à la réalité du terrain». Pour rappel, le SEER est un espace pour présenter les dernières innovations dans les domaines de l'électricité et des énergies renouvelables.

Cette 2ème édition du SEER a pour but également de présenter des solutions innovantes dans la production de l'énergie, de la transmission, de la distribution et du stockage et de l'éclairage, afin d'apporter des solutions pratiques et durables aux différents problèmes à l'instar du gaspillage de l'énergie.

Ce salon ambitionne, notamment, d'être un espace répondant aux besoins énergétiques du pays et d'échanger des solutions innovantes et d'avenir surtout dans les domaines de l'économie de l'électricité et de la lutte contre la contrefaçon, ainsi que dans le domaine des énergies renouvelables (solaire et éolienne).

Cette année, le SEER accueille sept (7) pays participants (Allemagne, France, Espagne, Chine, Tunisie, Turquie et Arabie Saoudite) afin qu'ils partagent avec les professionnels algériens leurs solutions novatrices contre le gaspillage de l'énergie et la contrefaçon des équipements pouvant provoquer des accidents domestiques et industriels graves.

APS

EAU : La Seaal digitalise sa relation client via l'agence en ligne «Wakalati»

La Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) a lancé hier une agence en ligne intitulée «Wakalati» permettant une digitalisation de ses services au profit de ses clients des wilayas d'Alger et de Tipasa. Le lancement a été effectué en présence du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, en marge de la 15e édition du Salon International des Équipements, des Technologies, des Services de l'eau et de l'environnement.

Cette agence en ligne est une nouvelle étape dans la modernisation de la relation entreprise-client, offrant à ces derniers la possibilité de bénéficier gratuitement des services de Seaal, au même titre que ceux dispensés au niveau des agences de l'entreprise et de ses centres d'appel, a expliqué le directeur clientèle de la Seaal, Sofiane Azzizi, lors de la présentation de ce nouveau système.

«Wakalati», accessible à l'adresse web : <https://wakalati.seaal.dz>, permet

ainsi de payer sa facture en ligne, de faire des réclamations ou de contester une facture et de signaler d'éventuelles erreurs de facturation, à distance et sans avoir à se déplacer aux guichets, a-t-il précisé. En cas d'absence lors du passage du relevé, l'abonné peut lui-même relever l'index de son compteur et l'adresser à l'entreprise via Internet. Autres fonctionnalités phares de «Wakalati», figurent la possibilité de visionner et d'éditer sa facture en ligne, ainsi que de payer sans avoir à se déplacer aux agences, et ce, grâce à l'utilisation d'une carte CIB ou d'une d'«Edahabia» (Gold). Le client peut également obtenir l'historique de ses factures payées et impayées sur plusieurs périodes, de réclamer une facture établie en écriture ordinaire ou en braille, a-t-il ajouté. L'agence offre aussi des informations aux clients sur le niveau de sa consommation et des consignes pour l'optimiser afin de préserver la ressource et économiser son argent, selon le même responsable.



Le client peut également obtenir l'historique de ses factures payées et impayées sur plusieurs périodes, de réclamer une facture établie en écriture ordinaire ou en braille, a-t-il ajouté. L'agence offre aussi des informations aux clients sur le niveau de sa consommation et des consignes pour l'optimiser afin de préserver la ressource et économiser son argent, selon le même responsable.

ALGÉRIE-NAMIBIE: M. Ouyahia s'entretient à Addis-Abeba avec le Président namibien

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, s'est entretenu hier à Addis-Abeba (Ethiopie) avec le président namibien, Hage Geingob, auquel il a transmis un message du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

L'entretien a eu lieu en marge des travaux de la 32^{ème} session de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine (UA). Le Président Geingob a exprimé sa satisfaction quant à «la qualité des relations historiques de fraternité et de coopération qui lient l'Algérie et la Namibie», réitérant son engagement pour «davantage de renforcement de la coopération bilatérale, notamment dans le domaine économique, afin de la relever au niveau de l'excellence des relations politiques algéro-namibiennes». Le Président namibien a chargé M. Ouyahia de transmettre au président Bouteflika «ses sentiments de considération et d'estime ainsi que ses vœux de progrès et de prospérité pour le peuple algérien frère». De son côté, M. Ouyahia a réitéré l'attachement de l'Algérie aux relations fraternelles entre les deux pays en marquant son engagement à la diversification de la coopération bilatérale, y compris à la lumière des résultats de la Commission mixte algéro-namibienne, tenue en octobre 2017, et qui a permis de relancer la coopération économique entre les deux pays. Les deux parties ont également procédé à un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, y compris «les questions stratégiques à l'Agenda de l'Union africaine et l'importance de poursuivre la concertation régulière entre les deux pays sur l'ensemble des questions évoquées». M. Ouyahia représente le président Bouteflika aux travaux du 32^{ème} Sommet de l'UA.

ALGÉRIE-ETHIOPIE: Ouyahia: L'Algérie et l'Ethiopie s'accordent à promouvoir leurs relations commerciales

L'Algérie et l'Ethiopie se sont accordées à promouvoir leurs relations bilatérales, notamment dans le domaine commercial, a affirmé hier à Addis-Abeba le Premier ministre, Ahmed Ouyahia. «Nous sommes très satisfaits du niveau du dialogue politique régulier et de la coopération commerciale, un domaine que les deux pays se sont accordés à promouvoir davantage», a indiqué M. Ouyahia à l'issue d'un entretien avec le Premier ministre éthiopien, Ahmed Abiy, tenu en marge de la 32^{ème} session du sommet de l'Union africaine (UA). Il a également fait part de la disponibilité de l'Algérie à «aller le plus loin possible dans l'approfondissement du partenariat économique au bénéfice des deux pays», tout en réitérant «l'attachement de l'Algérie aux relations bilatérales avec l'Ethiopie et aux valeurs de panafricanisme qu'ils partagent depuis la création de l'organisation continentale». L'entretien a également donné lieu à un échange de vues sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, y compris les principales questions stratégiques à l'agenda de l'Union africaine, a-t-il ajouté. Lors de l'entretien, le Premier ministre éthiopien s'est félicité des relations bilatérales et des perspectives de leur développement, notamment dans le domaine économique.

Il a également réitéré l'attachement de son pays au renforcement du dialogue politique régulier avec l'Algérie sur les questions d'intérêt commun». Le Premier ministre éthiopien a, à cette occasion, rendu hommage au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour «sa contribution et son rôle dans la restauration de la paix et de la stabilité dans la région de la Corne de l'Afrique» et a prié M. Ouyahia de lui transmettre «ses sentiments d'estime et de considération». M. Ouyahia représente le Président Bouteflika aux travaux du 32^{ème} sommet de l'Union africaine. L'entretien s'est déroulé en présence du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

SOMMET DE L'UA: Ouyahia présente le rapport du Président Bouteflika sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika aux travaux du 32^{ème} Sommet de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, a présenté hier le rapport du chef de l'Etat en sa qualité de leader sur les questions de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique.

Dans sa présentation devant les chefs d'Etat et de gouvernements africains, M. Ouyahia a relevé que «durant l'année 2018, le terrorisme a touché davantage de zones en Afrique notamment au Sahel», mettant, dans le même temps, l'accent sur la maîtrise par les groupes terroristes «des réseaux sociaux et de la communication électronique au service de leurs campagnes de radicalisation des jeunes». Il a également souligné «la connexion entre le terrorisme et le crime organisé transnational qui se poursuit notamment avec les trafiquants de drogue», signalant que «ces connexions criminelles canalisent désormais le repli des terroristes défaits au Moyen-Orient vers l'Afrique, où ces individus représentent une menace supplémentaire».

Abordant les efforts de l'Afrique pour faire face au fléau du terrorisme au niveau de ses Etats et de l'organisation continentale, le Premier ministre a relevé «les progrès accomplis tant au niveau opérationnel de la lutte contre le terrorisme qu'au niveau juridique et institutionnel pour barrer la voie à ce fléau».

Dans ce cadre, il a rappelé «que le Président Bouteflika a soumis, l'année dernière, au sommet de l'Union africaine, un Mémoire d'articulé en sept axes pour consolider la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent».

«Ce Mémoire d'articulé adopté par votre Sommet pourrait servir de base à l'enrichissement du Plan d'action contre le terrorisme adopté en 2004», a ajouté M. Ouyahia. Concernant la mise à jour de ce plan panafricain d'action, M. Ouyahia a mis en avant un certain nombre de points notamment l'importance de «l'adhésion



des Etats membres aux instruments africains de lutte contre le terrorisme, ainsi que l'adaptation des législations nationales africaines aux nouvelles exigences de cette lutte». Dans le même sillage, il a évoqué «le renforcement des capacités des institutions judiciaires en charge de la lutte contre le terrorisme, et une plus grande coordination entre ces institutions, pour en améliorer l'efficacité, y compris par l'assechement des sources de financement du terrorisme ainsi que l'amélioration des politiques dans les domaines socio-économiques, de la Gouvernance et de l'Etat de droit, pour faire reculer l'exclusion et la marginalisation qui font le lit de l'extrémisme».

Le Premier ministre a ajouté que «ce travail d'actualisation pourrait être, à court terme, pris en charge par la Com-

mission de l'UA puis examiné et validé successivement par les ministres puis les chefs d'Etat». Il a souligné, par ailleurs, que, tel qu'articulé, «ce plan d'action pourrait ainsi fédérer et valoriser les importantes capacités de l'Afrique, qu'il s'agisse de l'échange de renseignements contre le terrorisme, du partage des expériences nationales dans la lutte contre ce fléau et contre l'extrémisme violent, ou qu'il s'agisse enfin, de l'insertion de cette question vitale de sécurité dans les politiques continentales de développement, y compris notre Agenda 2063».

M. Ouyahia a, enfin, réitéré la disposition de l'Algérie «à partager son expérience et ses capacités dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent avec les Etats africains ainsi qu'avec l'Union africaine».

L'UA félicite le président Bouteflika pour son rapport sur la lutte contre le terrorisme

La Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA) a adopté, hier à Addis-Abeba, une décision par laquelle elle a félicité le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour la «qualité» de son rapport sur la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique, présenté lors de ce sommet par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

Au titre de cette décision, les chefs d'Etat et de gouvernements africains, réunis lors de leur 32^{ème} sommet, ont exprimé «leur soutien» au Mémoire d'articulé sur les piliers d'une action commune de l'UA contre le fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent du président Bouteflika «pour inspirer et orienter la mise à jour du Plan d'action de l'UA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme».

Dans une nouvelle «reconnaissance du rôle du président Bouteflika», le Sommet de l'UA s'est également félicité du travail accompli par les institutions spécialisées qu'abrite l'Algérie, notamment le Centre africain d'études et de recherche sur le terrorisme (CAERT) et le Mécanisme de coopération policière de l'UA (AFRIPOL), ainsi que les autres mécanismes de l'Union africaine à

l'instar du Comité des services de renseignement et de sécurité de l'Afrique (CISSA).

A la lumière du rapport exhaustif du président Bouteflika, la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA a relevé avec préoccupation «l'aggravation du fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique et les liens croissants entre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée, notamment le trafic de drogue et d'êtres humains, le blanchiment de capitaux, le trafic illicite d'armes et la menace que cette situation fait peser sur la consolidation de la paix et la sécurité sur le continent et la réalisation de l'aspiration visant à faire taire les armes à feu d'ici 2020».

La décision du Sommet de l'UA réitère «la ferme condamnation de l'Organisation continentale de tous les actes de terrorisme commis sur le continent quels qu'en soient les auteurs, les lieux et les buts et exprime sa solidarité avec les pays touchés et les victimes du terrorisme».

Allant dans le sens des recommandations contenues dans le rapport du président Bouteflika, le Sommet africain a réaffirmé sa détermination à débarrasser

l'Afrique du fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent qui ne peut être justifié en aucune circonstance, rappelant que le terrorisme ne peut et ne doit être associé à aucune religion, nationalité, civilisation ou groupe ethnique».

Comme souligné dans le rapport du chef de l'Etat, le Sommet de l'UA a mis en exergue «la nécessité de s'attaquer à toutes les conditions propices à la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent, soulignant toutefois qu'aucune de ces conditions ne peut excuser ou justifier les actes de terrorisme».

Sur cet aspect précis, les dirigeants africains ont réaffirmé l'urgence «de mettre pleinement en œuvre tous les aspects décrits dans la Feuille de route principale de l'UA sur les mesures pratiques à prendre pour faire taire les armes en Afrique».

S'agissant de l'évaluation de la situation actuelle de la lutte contre le terrorisme en Afrique, la décision des Chefs d'Etat et de Gouvernement ont «félicité les Etats membres d'avoir développé et renforcé leurs capacités législatives et opérationnelles à lutter contre les fléaux du terrorisme et de l'extrémisme violent».

Enfin, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA ont demandé à la commission de l'Union «de continuer à soutenir le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en sa qualité de Leader sur la question de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique, notamment en facilitant les consultations entre les Etats membres, en vue de mettre à jour le plan d'action de l'UA, conformément aux recommandations contenues dans son rapport et de le soumettre pour validation par une conférence ministérielle de l'UA avant qu'il ne soit soumis à la Conférence pour examen en janvier 2020».

Le rapport du président Bouteflika en sa qualité de Leader sur les questions de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique a été suivi d'un débat intense caractérisé par des marques d'appréciation des Chefs d'Etat africains à l'égard du chef de l'Etat, en le félicitant pour «les résultats accomplis» dans le domaine de la lutte contre le terrorisme en Afrique grâce à la mise en œuvre en cours des recommandations de son premier rapport présenté au Sommet de l'Union africaine de juillet 2017.

ALGÉRIE - EAU:

M. Raouya participe à Dubai à plusieurs manifestations sur les finances et la gouvernance

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, participe actuellement à Dubai aux travaux du 4^e Forum arabe sur les finances publiques et du 7^e Sommet gouvernemental mondial, a indiqué hier le ministère des Finances dans un communiqué.

Lors de la séance d'ouverture du forum, le ministre d'Etat aux Affaires Financières des Emirats Arabes Unis, Abdelahamid Al Tair, a rappelé l'importance de la problématique de cette rencontre qui porte sur «la réforme des finances publiques dans le Monde Arabe : défis et opportunités».

Cette importance est dictée par les évolutions économiques et financières au niveau régional et international et les défis qu'elles imposent pour les politiques financières des pays arabes.

Il a, dans ce cadre, mis l'accent sur les options stratégiques visant à moderniser les finances publiques.

M. Al Tair a, par ailleurs, invité le Fonds Monétaire International (FMI) à renforcer sa coopération avec le Fonds Monétaire Arabe (FMA) pour permettre à ce dernier d'apporter l'assistance nécessaire à ses pays membres. Ce Forum a vu la participation de la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, a précisé le communiqué du ministère. Il y a lieu de signaler que M. Raouya a présidé, au titre de ce Forum, une session portant sur la gestion de la dette publique dans les pays arabes. Il a, à cet effet, indiqué que le niveau de la dette publique est en expansion dans de nombreux pays



arabes et la récente forte croissance offre une opportunité de reconstituer les marges de manœuvre budgétaires.

Ainsi, une gestion appropriée de la dette est de plus en plus importante dans la région.

Ces dernières années, de nombreux pays arabes ont progressé dans le renforcement des capacités de gestion de la dette publique.

A cette occasion, il a fait une brève présentation sur les mesures et les dispositifs pris par la République dans le cadre de la gestion de sa dette publique et ce, suite à la décision du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, relative au remboursement par anticipation de sa dette externe.

Enfin, M. Raouya a assisté à l'ouverture officielle du

7^e Sommet Gouvernemental Mondial. Ce Sommet, dont l'ouverture a été assurée par le Cheikh Mohamed Bin Rashed AL Maktoum, vice président des Emirats Arabes Unis, président du Conseil des ministres et Gouverneur de l'Emirat de Dubaï, a vu la participation de 4.000 participants issus de 140 pays et de hauts responsables des institutions financières internationales et d'éminentes personnalités.

Il est considéré comme le plus grand rassemblement gouvernemental au niveau mondial et constitue une tribune internationale pour promouvoir le développement économique dans le monde.

En marge de Sommet, M. Raouya a participé à la réunion à huis clos des ministres arabes des Finances,

présidée par M. Abdelahamid Al Tair, ministre d'Etat aux Affaires Financières des Emirats Arabes Unis. Cette séance de haut niveau a porté sur les stratégies et les politiques visant à développer des secteurs dynamiques pour les petites et moyennes entreprises (PME) dans la région MENA.

L'expérience internationale suggère, selon la même source, que les PME pourraient être un moteur important de la croissance et de la création d'emplois durables, diversifiés et inclusifs.

Il a également participé à la table ronde de discussions intitulée «Investir dans l'économie numérique : une nouvelle approche des Fonds de développement».

Cette table ronde a réuni des hauts responsables, des décideurs politiques, ainsi que des experts internationaux pour aborder le rôle crucial que jouent les Fonds de développement pour soutenir la croissance durable dans un espace numérique et atteindre des niveaux de productivité supérieurs, grâce à l'innovation technologique.

En marge de ces travaux, M. Raouya s'est entretenu avec certains de ses homologues arabes et des représentants d'institutions financières.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE:

Coopération algéro-allemande : rencontre interactive organisée à l'INESG

La coopération algéro-allemande à l'ombre des mutations géopolitiques que traverse le monde, a été au centre d'une rencontre interactive organisée hier à l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG, Alger) ayant regroupé des cadres et des experts des deux pays.

Cette rencontre a été organisée à l'occasion d'une visite en Algérie d'une délégation de l'Académie fédérale de politique de sécurité (BAKS), conduite par Karl Heinz Kamp. Dans une intervention à l'ouverture des travaux de cette rencontre, le directeur général de l'INESG, Lies Boukraâ, a indiqué que «l'Allemagne, puissance économique mondiale, qui ambitionne de peser davantage sur la scène internationale dans le cadre d'un multilatéralisme porteur de stabilité et de paix mondiales, est une opportunité pour l'Algérie dans la mise en œuvre de son plan de développement et de réformes structurelles».

M. Boukraâ a relevé, par la même occasion, que «le monde connaît de profonds bouleversements, liés à l'exacerbation de la compétition internationale pour l'accès aux ressources naturelles et à l'accès ou à la préservation des marchés».

Il a précisé que «l'ordre ultralibéral dominant et ses politiques sous-jacentes, l'instrumentalisation des institutions internationales par les puissants à leur profit parfois loin des principes de la Charte des Nations Unies, la démultiplication des ingérences étrangères, et les remises en cause, par des diverses formes, des orientations et choix nationaux souverains des Etats, participent au désordre que vit le monde».

«Ceci se traduit par la persistance des conflits régionaux, la dégradation des conditions de vie, le chômage, la pauvreté et les inégalités sociales, la dégradation de l'environnement, la montée des extrémismes et de la violence, l'insécurité, et le terrorisme international», a-t-il fait observer.

Il a souligné, dans ce contexte, que «l'Afrique, qui est un continent à fort potentiel de croissance, notamment la bande sahélo-saharienne, qui regorge de ressources, mais aussi émetteur de flux migratoires de plus en plus importants, sous l'effet d'instabilité socioéconomique et politique, et des impacts négatifs des changements climatiques s'affirmant paradoxalement comme un nouveau champ de confrontation et d'influence internationales».

De même, la région de l'Afrique du Nord et Moyen-Orient (MENA) à laquelle appartient l'Algérie, qui se caractérise par des atouts géostratégiques et par la variété de ses richesses, «est particulièrement confrontée à l'instabilité structurelle, la persistance des conflits internes et régionaux, et surtout marquée par l'inadéquation de ses potentialités avec ses performances aux plans économique, social et politique», a ajouté le directeur général de l'INESG.

A cet égard, dans un contexte de mutations géopolitiques et de restructuration du marché énergétique, et de tendance à la baisse des prix des hydrocarbures depuis 2014, il a précisé que «l'Algérie fait face à des enjeux majeurs de préservation de sa stabilité et de maintien des grands équilibres macroéconomiques sans remise en cause des principes de la politique sociale de l'Etat», tout en rappelant qu'au plan sécuritaire «l'Algérie a gagné seule sa guerre contre le terrorisme qui est devenu un fléau mondial».

De son côté, M. Kamp a indiqué que son organisme «n'a pas choisi par hasard de venir en Algérie, du fait de ses caractéristiques sur le plan géopolitique, et en matière de ressources naturelles et autres potentialités».

Il a souligné que «l'Algérie est un grand pays avec lequel l'Allemagne souhaite renforcer ses relations et développer la coopération bilatérale dans les différents domaines, ainsi que la concertation face aux défis communs».

TOURISME:

Benmessaoud examine avec l'ambassadeur d'Ethiopie la consolidation de la coopération

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a examiné, hier avec l'ambassadeur d'Ethiopie en Algérie, Amin Abdulkadir, les voies et moyens de consolider la coopération bilatérale dans le domaine du tourisme et de l'artisanat, indique un communiqué du ministère.

Se félicitant des relations «excellentes» liant les deux pays dans les différents domaines, le ministre a plaidé pour «le renforcement du rôle pivot» de l'Algérie et l'Ethiopie dans le continent africain, précise la même source. Lors de cet entretien, M. Benmessaoud a mis en avant l'importance de la consolidation

des relations bilatérales dans le domaine du tourisme et de l'artisanat à travers la concrétisation et l'enrichissement du mémorandum de coopération, signé par les deux pays, notamment en matière de gestion hôtelière, de formation des formateurs et des métiers de l'artisanat, outre le rapprochement entre les opérateurs touristiques des deux pays en vue d'impulser une dynamique aux relations pour un partenariat prometteur. Saluant, pour sa part, les réalisations accomplies par l'Algérie, sous la direction éclairée du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, dans le domaine de la paix et de la sécurité, l'ambassadeur

éthiopien s'est félicité du niveau des relations bilatérales, appelant à l'intensification des rencontres entre opérateurs économiques pour examiner les opportunités de partenariat dans le domaine du tourisme et de l'artisanat ainsi que l'échange de visites touristiques en vue de hisser les liens économiques au niveau des relations politiques privilégiées.

«Les deux parties ont convenu de la poursuite des efforts pour renforcer davantage les relations de coopération à même de concrétiser les axes arrêtés en commun au service des intérêts des deux pays», a conclu le communiqué.

ALGÉRIE - ARGENTINE

Formation professionnelle : Mebarki examine avec l'ambassadeur d'Argentine les moyens de développer les relations bilatérales

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohammed Mebarki a examiné hier avec l'ambassadeur d'Argentine à Alger, Buira Rubben, les voies et moyens permettant le développement des relations entre les deux pays, dans le domaine de la formation professionnelle et l'enseignement technique, indique un communiqué du ministère.

Les entretiens entre le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels et l'ambassadeur d'Argentine à

Alger qui arrive au terme de sa mission en Algérie, «ont porté sur l'état des relations entre les deux pays, ainsi que les voies et moyens permettant leur développement, dans le domaine de la formation professionnelle et l'enseignement technique», a souligné le ministère dans le communiqué.

Selon la même source, le ministre a présenté, lors de cette entrevue, les grands volets du programme de modernisation et de réforme du service public de la formation et de l'enseignement profession-

nels, en soulignant que «les modes de formation, faisant intervenir l'entreprise dans l'acte pédagogique, sont à privilégier car ils professionnalisent davantage les stagiaires». «(...) se serait là une des pistes possibles à explorer en matière de partenariat avec l'Argentine», a estimé le ministre. L'ambassadeur d'Argentine à Alger a rappelé, pour sa part, les liens historiques et politiques qui lient les deux pays, qualifiant les relations entre l'Argentine et l'Algérie d'«importantes», ajoute-t-on.

Il a, par ailleurs, souligné l'importance

de la formation technique et professionnelle, pour accompagner les programmes d'investissement et de relance économique, soulignant qu'il a eu à relever, durant l'exercice de ses activités en Algérie, «l'importance qualitative des programmes publics pour la promotion de ce segment du système éducatif».

L'ambassadeur d'Argentine à Alger a affirmé la volonté de son pays d'«insuffler une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale, dans ce domaine».

SIDI BEL-ABBÈS: Améliorer les prestations de restauration pour promouvoir le tourisme local

Les participants à une journée d'information des restaurateurs, organisée dimanche à Sidi Bel-Abbès, ont mis l'accent sur l'importance de développer et d'améliorer les prestations au niveau des différents restaurants pour promouvoir le tourisme local.

Les intervenants ont soutenu, lors de cette rencontre qui a réuni des cadres des directions du tourisme et du commerce de la wilaya, que l'amélioration des prestations de restauration suivant les critères requis contribue à promouvoir la destination touristique de la wilaya.

La chef de service protection du consommateur et répression de la fraude à la direction du commerce de Sidi Bel-Abbès, Yasmine Aberkane a insisté sur l'hygiène dans les restaurants en tant que support favorisant le tourisme.

L'objectif de cette rencontre est de réunir cette catégorie de commerçants et gestionnaires de cette activité en vue de promouvoir les restaurants haut standing suivant les normes fixées par la loi, en plus de protéger le consommateur contre les risques d'intoxications alimentaires en améliorant le service et en respectant les conditions d'hygiène.

Le chef de service tourisme à la direction du secteur, Zouaoui Touab, a souligné que la restauration est une activité réglementée par le ministère de tutelle parmi les activités qui constituent un point modal de promotion du tourisme.

Citant les conditions et critères de classement des restaurants, il a affirmé que la wilaya dispose de restaurants de qualité mais non classés.

Cette journée d'information est organisée par les directions du tourisme et de l'artisanat et du commerce en collaboration avec les chambres d'artisanat et du commerce, pour sensibiliser le public et les opérateurs de l'importance de cette activité.

CONSTANTINE: Atelier régional de formation dédié à la recherche au profit d'une cinquantaine de post doctorants

Au total 49 post doctorants issus des départements de français d'établissements universitaires de l'Est du pays prennent part depuis dimanche, à l'université Mentouri Constantine1 (UFMC1), à un atelier de formation dédié à la recherche en sciences du langage et didactique.

Le vice-recteur des relations extérieures de l'UFMC1, Nadia Ikhlef, a indiqué que cet atelier de formation est organisé par le réseau mixte Algérie-français "langue française et expressions franco-phones" (LAFEF) dans le cadre des activités inscrites dans la convention bilatérale intergouvernementale visant, entre autres, la mise en place de pratiques scientifiques de rédaction et de publication en langues françaises.

Devant donner lieu par la suite à la création de projets communs, mais aussi des projets de cotutelle, cet atelier de trois jours va permettre à pas moins de 27 post doctorants en sciences du langage et 22 autres en didactique, issus de 16 wilaya du pays, d'acquiescer de nouvelles compétences rédactionnelles. Coordinatrice du pôle Est du réseau LAFEF et professeure à l'Université d'Annaba, Latifa Kadi-Ksouiri, a pour sa part expliqué que cette formation vise plusieurs objectifs, parmi lesquels, l'actualisation des recherches dans le domaine de la spécialité, l'identification de nouveaux terrains d'investigations, le renforcement méthodologique, l'aide à l'écriture scientifique mais aussi l'aide au montage de projets.

Pour ce faire, trois experts venus des universités de Lyon, Rennes 2, de Sorbonne nouvelle-Paris 3, se chargeront d'encadrer ces post doctorants et de les aiguiller vers une méthodologie d'écriture et de recherche leur permettant de préparer et d'enrichir leurs travaux scientifiques, a-t-elle ajouté.

A noter que des ateliers similaires seront prochainement organisés aux universités de Tlemcen et Béjaïa.

EL-OUED: Lancement des travaux de doublement de la RN3 dans la région d'Oued-Righ

Les travaux de dédoublement de la RN-3, dans la région d'Oued-Righ, wilaya déléguée d'El-Meghaier, ont été lancés dimanche, dans leur premier tronçon de 27km.

Plusieurs entreprises de réalisation ont été mobilisées pour cette première tranche de 27 des 127 km programmés de cette route nationale qui traverse le territoire de sept (7) communes de la région d'Oued-Righ, a indiqué le wali d'El-Oued, lors du lancement du projet.

Une enveloppe globale de huit (8) milliards DA est prévue pour cette opération (127 km), a ajouté M.Abelkader Bensaïd, en précisant que le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICALAT) a donné l'accord de principe pour une première enveloppe de trois (3) milliards DA afin de couvrir la première tranche du projet, en attendant la finalisation prochaine des procédures de financement de la totalité du projet dont les travaux seront réalisés par étapes. Les procédures de lancement des travaux du projet de dédoublement de la RN-3 ont été accélérées sur instruction du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, qui a insisté sur le démarrage au plus tôt des travaux au vu de la grande importance de cette



opération au plan économique mais aussi pour la préservation des usagers de la route des risques d'accidents, a indiqué M.Bensaïd.

Le wali d'El-Oued a salué, par ailleurs, l'élan de solidarité des responsables d'entreprises de réalisation qui se sont dits prêts à réaliser bénévolement des tronçons du dédoublement de cette route nationale, dans les conditions prévues dans les cahiers

des charges. Le lancement de ce projet intervient dans le but de la prise en charge des préoccupations des citoyens de la région en en réponse à leurs doléances appelant au dédoublement de cette route nationale, en raison de la hausse du nombre d'accidents mortels qui s'y produisent du fait de l'intense circulation de véhicules, quelques 7.200 quotidiennement, dont 55% de poids lourds.

AÏN DEFLA: Lancement de 22 opérations de développement à Boumedfaâ

Au total, 22 opérations de développement seront lancées durant l'année en cours dans les communes de Hoceinia et Boumedfaâ (Aïn Defla), a annoncé dimanche le wali, Azziz Benyoucef.

Une enveloppe financière de 390 millions de dinars a été allouée à cet effet englobant 170 millions de dinars pour Hoceinia et 220 millions de dinars au profit de Boumedfaâ, a précisé le wali lors de la réunion tenue en présence de citoyens dans le cadre de la visite effectuée aux deux communes en question en vue de s'enquérir du taux d'avancement du plan de développement mis en place. Il a, dans ce cadre, fait état du lancement durant la même période de 13 opérations à Hoceinia et de 9 autres à Boumedfaâ, signalant que les opérations en question portent essentiellement sur des projets se rapportant notamment aux routes, l'AEAP, l'électrification, la jeunesse et sport,

l'énergie, l'assainissement et l'éducation.

Ces opérations visent également à améliorer le cadre de vie du citoyen et à une meilleure prise en charge de ses doléances, a ajouté le wali, mettant en exergue l'emplacement stratégique des deux communes situées sur la route nationale (RN) n 4 à l'entrée est de la wilaya.

L'enveloppe allouée à ces deux communes en vue d'y concrétiser diverses opérations de développement vient s'ajouter aux 840 millions de dinars qui leur ont été octroyés au titre de l'année 2018 dans le but de concrétiser près de 60 opérations se rapportant à divers aspects socio-économique, a souligné le wali, observant toutefois que nombre des projets lancés n'ont pas encore été achevés. S'adressant aux élus des deux APC, le chef de l'exécutif a exhortés à «bannir les luttes intestines et à n'avoir comme point de mire que le

seul intérêt du citoyen», mettant l'accent sur la nécessité, pour chacun d'entre eux, de prendre en charge un volet du programme de développement lancé.

«Que des divergences apparaissent au sein des élus au sujet de l'inopportunité d'un projet, cela est on ne peut plus logique, mais ce qui est inadmissible, c'est que les citoyens soient pris en otage sous prétexte de différends personnels», a martelé le wali, assurant être en possession de lettres de la part de citoyens dénonçant cet état de fait.

Au cours de leurs interventions, les citoyens ont soulevé un certain nombre de problèmes qui persistent au sein de leurs communes, soutenant qu'au regard de leur cachet, l'aide à l'habitat rural doit y être d'avantage soutenu.

M. Benyoucef a précisé dans ce sens qu'en matière d'aide, la priorité a été don-

née aux citoyens disposant de terrains, assurant que l'opération se poursuivra au profit des citoyens restants.

Auparavant, le wali a inspecté un certain nombre de projets lancés au niveau de la commune de Hoceinia en vue de s'enquérir du taux d'avancement de leurs travaux. Au niveau du stade communal devant faire l'objet de la pose de gazon synthétique et de l'installation de l'éclairage pour un montant de 45 millions de dinars, le wali a mis l'accent sur la nécessité de parachever les travaux dans «les plus brefs délais».

A Boumedfaâ, le wali s'est notamment rendu à la zone d'activité de Necissa, débattant longuement avec les investisseurs sur les problèmes entravant le lancement de leurs projets.

Il a, dans ce cadre, instruit les responsables locaux à accélérer la cadence d'alimentation de la zone en eau, électricité et gaz.

SKIKDA: Lancement en mars prochain d'une exploration pétrolière par la technique de prospection sismique 3D

Les travaux d'exploration pétrolière et gazière par l'utilisation de la technique de prospection sismique 3D seront lancés au large des wilayas de Skikda et Annaba en mars prochain, apprend-on dimanche de la chargée de communication de la wilaya, Rafika Dhrif.

Le projet revêt une «grande importance» car s'inscrivant dans le cadre des investissements internationaux à grande dimension économique, a souligné Mme Dhrif qui a indiqué que le wali de Skikda, Hadjri Derfouf, a

insisté, lors d'une récente réunion de présentation du projet, sur «la nécessité du suivi des premières étapes et d'en tenir informées les instances concernées en temps réel». Le wali a appelé à la mobilisation des moyens nécessaires et à prendre les dispositions sécuritaires pour le bon déroulement de l'opération, selon la même source. Le projet qui sera mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre le groupe national Sonatrach et les groupes italien ENI et français Total, ouvrira de larges horizons à l'investis-

sement étranger en Algérie dans le secteur des hydrocarbures, selon la même source. Le projet ouvrira des perspectives professionnelles au groupe Sonatrach et lui permettra d'acquiescer des expériences étrangères et de renforcer la place de l'Algérie sur le marché international de l'énergie, est-il noté. La prospection sismique 3D qui sera utilisée dans l'exploration de pétrole est une technique moderne développée sans aucun effet nuisible à l'environnement, a ajouté Mme Dhrif.

PRÉCIPITATIONS: Des quantités «records» enregistrées en janvier

D'importantes quantités de pluies ont été enregistrées à travers le territoire national depuis début janvier, avec des précipitations «records» dans certaines régions du pays, particulièrement l'Est, confirmant les prévisions hivernales annonçant des cumuls au-dessus de la normale, avec plus de 85% de probabilité, relève le Centre climatologique national (CCN).

Ainsi, «hormis les quantités importantes de neige enregistrées notamment dans l'Est du pays, le cumul des précipitations enregistré au niveau de Annaba en espace de trois jours au 25 janvier reste le plus important depuis octobre 1983 qui a atteint les 150 mm», a indiqué le directeur du CCN, Salah Sahabi Abed, à l'APS.

Il a précisé également, que «la quantité de pluie tombée en l'espace de trois heures le 24 janvier dernier, qui était de l'ordre de 33 mm, est également la plus importante durant trois jours de pluie continue depuis cette date».

La wilaya de Skikda n'est pas en reste, puisqu'elle a connu durant la même période une quantité «avoisinant les 80 mm en trois jours, qui reste la plus importante depuis 2010.

L'intensité maximale de pluie au courant de ces trois jours a également dépassé les 30 mm le 24 janvier 2019», a-t-il relevé.

Constantine a, pour sa part, enregistré «plus de 50 mm» de pluie durant cette même période, a ajouté M. Sahabi, notant que «le ruissellement très important en zone imperméable urbanisée ajouté aux causes naturelles liées aux aléas climatiques et phénomènes météorologiques (pluie torrentielle) sont souvent à l'origine des inondations».

Il a mis l'accent, à cet égard, sur «la nécessité de prendre en considération les prévisions de l'Office national de la météorologie (ONM), y compris les prévisions saisonnières, quotidiennes et les bulletins météorologiques spéciaux (BMS), en vue de prendre les mesures nécessaires pour faire face aux conséquences météorologiques extrêmes qui deviennent de plus en plus fréquents».

Évoquant les intempéries qui affectent le pays, il a relevé que «ce qui exceptionnel c'est la persistance des pluies qui ne laisse pas le temps au sol d'absorber l'eau, son ruissellement et son drainage, ce qui aug-



mente les risques d'inondations».

Le directeur du CCN a expliqué, qu'en terme d'intensité de précipitations, les pluies supérieures à 10 mm par heure sont considérées comme des «pluies fortes», rappelant que «le caractère des précipitations dépend de la climatologie locale».

Pour l'équivalence entre millimètres de pluie et volumes d'eau précipités, il a précisé que «1 mm est l'équivalent de 1 litre/m2.

Donc, un fort volume d'eau tombant sur une surface plus ou moins importante peut entraîner une quantité d'eau précipitée surprenante», a-t-il fait observer.

A titre d'exemple, «une surface de 1 km2 touchée par les précipitations de 100mm est équivalente à 100.000 m3 de volume d'eau», a-t-il indiqué.

Dans le même cadre, selon M. Sahabi, la recrudescence des phénomènes extrêmes, comme évoquée par le groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), «sera de taille», en soulignant que l'Algérie, à l'instar des pays de l'Afrique du Nord, «connaîtra de plus en plus de phénomènes extrêmes attribués au changement climatique».

De ce fait, «les projections climatiques à l'horizon 2050 pour un scénario moyen des gaz à effet de serre prévoient une diminution sur les totaux annuels de pluie pour

Confirmant cette tendance, la directrice de la Communication à l'ONM, Mme Houaria Benrekta a, de son côté, indiqué que des quantités importantes de pluies ont été enregistrées du 20 au 26 janvier dernier avec, notamment, 143mm à Médéa, 124mm à Annaba, 123mm à Millana, 106mm à Skikda, 103 à Bouira, 98 à Tizi-Ouzou et à Bejaia, 97 à Guelma, 96mm à Souk-Ahras, et 95mm à Jijel.

Elle a précisé, à cet effet, que «l'Algérie a connu une succession de perturbations qui ont donné lieu à des quantités appréciables de précipitations et aussi de neige», ajoutant que «ce qui marque la tendance météorologique est la fréquence des perturbations atmosphériques qui était élevée, et quasi continue, même si ça reste une situation hivernale normale».

La mer était très agitée durant cette période, avec des vagues qui ont atteint les 9 mètres de hauteur, a-t-elle poursuivi.

Dans le même contexte, elle a précisé que les BMS émis durant cette période «ont été à 95% justes», et ce, grâce au travail de veille des services de l'ONM qui suivent l'évolution des perturbations de manière continue.

Elle a fait observer, en outre, qu'avec les aléas climatiques et les phénomènes extrêmes que connaît l'Algérie ces derniers temps, le nombre de BMS, tous types confondus (pluies, neige, vents, canicule) émis par Météo Algérie, a augmenté d'année en année, alors qu'ils étaient de l'ordre de 33/an entre 2012 et 2016, le nombre de BMS sont passés à 49 en 2017, et à 70 en 2018».

Elle a appelé, toutefois, à l'utilisation de la vigilance qui devrait remplacer le système BMS, du fait qu'elle est plus pratique et plus fiable. Selon Mme Benrekta, la tendance devra persister avec «d'autres situations météorologiques pareilles attendues pour ce mois de février».

l'Algérie, mais en même temps une augmentation dans la fréquence des intensités exceptionnelles de précipitations, c'est-à-dire une forte quantité de pluie en laps de temps réduit, tout comme les longs épisodes caniculaires, de sécheresse...», a-t-il noté.

M. Sahabi est revenu, à ce propos, sur la prévision «consensuelle» des températures et des précipitations pour la saison hivernale annoncée lors du forum régional organisé fin novembre en Egypte sous l'égide de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), ayant réuni des experts de centres climatiques spécialisés de plusieurs pays, et de services hydrométéorologiques nationaux et d'instituts de recherche de la région méditerranéenne.

Au cours de ce forum, les experts ont conclu que les prévisions portent sur des «conditions d'instabilité et donc de pluviosité importante sur le sud de l'Europe et les régions côtières de l'Afrique du nord», avec une «tendance probable à un déplacement vers le sud des systèmes de basses pressions pour l'hiver 2018/2019 qui seront associés à des perturbations génératrices de pluies et de conditions humides».

Une succession de perturbations donne lieu à d'importantes quantités de pluies et de neige

ALGER:

Un étudiant assassiné dans une cité universitaire

Les services de la Protection civile d'Alger sont intervenus, la nuit de dimanche à lundi, pour transférer le corps sans vie d'un étudiant universitaire, assassiné dans sa chambre à la cité universitaire Taleb Abderrahmane 2 de Ben Aknoun (Alger), a-t-on appris auprès d'une source de la direction de wilaya de la Protection civile.

Les agents de la Protection civile sont intervenus, vers 22h30, à la cité universitaire Taleb Abderrahmane 2 de Ben Aknoun, pour transférer le corps sans vie d'un étudiant universitaire, retrouvé assassiné dans sa chambre, à la morgue du CHU Mustapha-Pacha, a précisé à l'APS Sadek Kamel, de la Cellule d'information auprès des services de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Il s'agit d'un étudiant de 21 ans, en troisième année médecine, a-t-on ajouté.

Pour leur part, les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce crime.

SOUK AHRAS: 95 affaires de contrebande enregistrées en 2018

Les services de la police judiciaire de la sûreté nationale de la wilaya de Souk Ahras ont enregistré 95 affaires de contrebande au cours de l'année 2018, permettant de saisir de grandes quantités de psychotropes et de drogues, ainsi que des armes, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité.

Lors d'une conférence de presse, organisée au siège de la sûreté de wilaya, le chargé de la communication, Karim Merdassi, a indiqué que 211 personnes sont impliquées dans ces affaires de contrebande, dont 103 mis en détention provisoire, 12 autres sous contrôle judiciaire, 8 ayant fait l'objet d'une comparution directe, alors 2 autres sont toujours en fuite.

A cet effet, près de 38 626 comprimés psychotropes, 34 258 boissons alcoolisées, une arme à feu et 990 cartouches ont été saisis au cours de la même période, a fait savoir le responsable, en plus de 41 véhicules, 1.938 paquets de cigarettes de différents et 41 sachets de charbon pour la chicha.

En outre, 3.000 kilos de kiwi et 3 quintaux d'arachides ont été saisis ainsi que des quantités de produits alimentaires, notamment de l'huile de table, du jus, du fromage, du café, du chocolat, des boissons gazeuses, des céréales, des conserves de thon, des biscuits secs, du lait pour bébé et autres effets vestimentaires, a-t-on conclu.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 6 morts à Alger en janvier

Six (6) personnes ont trouvé la mort et quatre-vingt-et-une autres (81) ont été blessées dans 74 accidents de la circulation enregistré, janvier dernier, à Alger, a indiqué, dimanche, un communiqué de la cellule de communication de la Sûreté de la wilaya d'Alger. Les services de la sécurité publique ont enregistré, janvier dernier, 74 accidents de la circulation survenus à Alger ayant fait 06 morts et 81 blessés, a précisé le communiqué, imputant ces accidents à plusieurs facteurs, notamment les excès de vitesse, les dépassements, les manœuvres dangereuses ainsi que le non respect de la distance de sécurité et le non recours aux passages piétons.

Concernant les délits liés à la route, le bilan fait état de 3200 contraventions routières, dont 2490 infractions relatives au stationnement gênant ou dangereux, auxquelles s'ajoutent les cas de transport de personnes ou de marchandise sans licence, l'absence de cartes grises, en sus d'autres cas relatifs à l'absence de vignettes, de polices d'assurance ou encore de procès verbaux de contrôle technique du véhicule. La même source a enregistré également d'autres infractions liées à la conduite en état d'ivresse, au non respect des normes de la plaque d'immatriculation et au stationnement dangereux sur le passage piétons.

APS

RELIZANE: Décès d'une femme asphyxiée par le monoxyde de carbone à Jdiouia



Une femme est morte dimanche asphyxiée par le monoxyde de carbone dans la commune de Jdiouia (à 40 km de Relizane), a-t-on appris de source hospitalière. La victime qui était médecin au sein de l'établissement public hospitalier de Jdiouia est asphyxiée par les gaz dégagés par un chauffe-

bain à son domicile, a indiqué la même source.

La dépouille de la victime âgée de 27 ans a été évacuée vers la morgue de la polyclinique de Jdiouia.

Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de ce décès.

YÉMEN: 14 personnes tuées dans le renversement d'un bus au sud du pays

Au moins 14 personnes ont été tuées dimanche dans la province d'Abyan, au sud du Yémen, suite au renversement d'un bus transportant des pèlerins revenant d'Arabie Saoudite. Le bus qui transportait une quarantaine de personnes, la plupart revenant de la Omra, est sorti de la piste dans la région montagneuse de Chakra (province d'Abyan), rapportent dimanche des médias yéménites citant des sources locales et paramédicales. L'accident a causé la mort d'au moins 14 personnes et fait plusieurs blessés, dont des femmes et des enfants, précise-t-on.

CHILI: 32 incendies de forêt toujours actifs au Sud et 48 autres sous contrôle (Onemi)

Trente-deux incendies de forêt sont toujours actifs, dimanche, dans diverses régions du sud du Chili, alors que 48 autres foyers d'incendies sont sous contrôle, selon un nouveau bilan de l'Office national des urgences (Onemi).

Selon l'Onemi, 6 autres incendies ont été éteints sur les 86 foyers d'incendie localisés dans différentes régions dont l'Araucanie, Los Lagos et Aysén, qui sont toujours en alerte rouge.

Mardi, le gouvernement chilien avait décrété «l'état de catastrophe» dans trois régions du sud du pays où des milliers d'hectares de cultures, de forêts et de végétation ont été ravagés par les incendies. L'«état de catastrophe», ou «état d'exception constitutionnelle», permet la participation directe des forces armées pour assurer le contrôle de l'ordre public nécessaire pour combattre et prévenir les incendies.

Désormais, l'autorité militaire désignée dans chaque zone coordonnera tous les services et agences publics et renforcera le réseau de soutien logistique pour faire face aux incendies.

En outre, dans le cadre des pouvoirs constitutionnels conférés par l'état d'urgence, l'armée a été chargée de l'ordre public et du soutien opérationnel en matière de prévention et de lutte contre les incendies. Les forces armées peuvent également prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter les risques, tranquilliser la population et faciliter les tâches d'évacuation et de sauvetage.

Ces incendies font suite à la vague de chaleur qui frappe le centre et le sud du Chili, de Valparaiso à Magallanes, et qui a poussé la Météorologie nationale à déclarer l'alerte face aux fortes températures qui varient entre 35 et 40 degrés, alors que plusieurs régions du Grand nord souffrent de fortes précipitations et d'inondations, à savoir Arica, Parinacota, Tarapaca, Antofagasta et une partie d'Atacama.

IRAK: Priorité à la dépollution de l'eau

Le Premier ministre irakien Adel Abdel Mahdi a estimé dimanche que la dépollution de l'eau était une priorité pour le nouveau gouvernement qu'il dirige, appelant par ailleurs à accroître les réserves en exploitant davantage l'eau de pluie.

Lors d'un comité interministériel sur la lutte contre la pollution des eaux, en présence notamment du ministre de la Santé et de l'Environnement Aladin al-Alwan, M. Mahdi a qualifié cette question de «priorité» pour le nouveau gouvernement formé cet automne. Dans un communiqué relayé par la presse locale, il a assuré que les autorités avaient pris des mesures et «mis en œuvre des plans de limitation de la contamination des eaux et de garantie d'une utilisation optimale des ressources en eau».

Des milliers d'Irakiens ont été hospitalisés la nuit dernière après avoir consommé une eau potable qui s'est avérée impure dans la région méridionale de Bassorah, à plus de 500 km au sud de Bagdad, provoquant des émeutes.

INDE: L'alcool frelaté fait une centaine de morts en un week-end

Une centaine de personnes ont succombé à de l'alcool frelaté au cours du week-end en Inde, déclenchant une vaste opération policière contre les distilleries clandestines, ont rapporté hier les autorités et la presse locale.

De nombreuses victimes restent hospitalisées dans une zone à cheval sur les Etats d'Uttar Pradesh et d'Uttarakhand (nord), située à 150 kilomètres au nord de la capitale New Delhi, région qui a enregistré une avalanche de décès dus à l'alcool clandestin depuis vendredi soir.

D'après les médias indiens, le bilan s'élève à 116 morts depuis vendredi et pourrait être amené à s'alourdir.

Plus de 3.000 personnes soupçonnées d'être liées à la contrebande d'alcool ont été arrêtées en réponse à cette hécatombe, ont indiqué les autorités d'Uttar Pradesh.

«La plupart des morts sont survenues au cours du week-end et de nombreuses personnes des villages alentour sont traitées dans les hôpitaux locaux», a déclaré Shalendra Kumar Sharma, porte-parole de la police du district de Saharanpur en Uttar Pradesh, qui a recensé 59 décès.

Des centaines d'Indiens pauvres meurent chaque année après avoir



consommé de l'alcool frelaté bon marché. Les contrebandiers ajoutent souvent du méthanol - un alcool hautement toxique parfois utilisé comme antigel - dans leur breuvage afin de

corser. Des cinq milliards de litres d'alcools bus chaque année en Inde, environ 40% sont produits illégalement, selon l'International Spirits and Wine Association of India.

BOLIVIE: Arrestation du principal suspect du massacre de trois membres d'une même famille à Sao Paulo

La police bolivienne a appréhendé le principal suspect de l'assassinat d'un couple de Boliviens et leur fils, dont les corps ont été retrouvés, début janvier, découpés en morceaux et déposés dans trois valises dans une maison en banlieue de Sao Paulo, ont annoncé, dimanche, les médias locaux.

Selon ces sources, Gustavo Vargas Arias, considéré comme le principal suspect de l'assassinat des

victimes à Itaquaquecetuba, a été appréhendé, samedi, à Santa Cruz de la Sierra.

Arias, un proche de l'une des victimes, était venu au Brésil pour travailler dans l'atelier de couture tenu par la famille, mais il n'était pas satisfait de son salaire.

Le crime a été commis à la fin du mois de décembre 2018, mais les corps n'ont été retrouvés que le 8 janvier dans une maison à Itaquaquecetuba. Les victimes, toutes de nationalité

bolivienne, ont été identifiées comme Jesus Reynaldo Condori (39 ans) son épouse Irma Morante Sanizo, âgée 38 ans, et leur fils Abner Morante Condori (8 ans).

Deux autres suspects, Miguel Alvaro Bautista Silva et Roberto Kally Javier, amis de Gustavo, avaient été arrêtés il y a quelques semaines et leur garde à vue a été prolongée pour les besoins de l'enquête. Selon Eliardo Jordao, le policier chargé de l'enquête au Brésil, l'arresta-

tion de Gustavo est le résultat d'une coopération judiciaire internationale entre la police civile de Sao Paulo et son homologue bolivienne. «Depuis que nous avons été informés de l'arrestation, les contacts ont commencé en vue de l'arrivée du suspect au Brésil.

La police fédérale est en contact avec les autorités boliviennes en vue de son extradition le plus rapidement possible vers le Brésil», a-t-il indiqué.

CHINE: Plus de 810.000 organisations sociales enregistrées

La Chine compte plus de 816.000 organisations sociales enregistrées, a indiqué le ministère des Affaires civiles en citant un bilan établi samedi.

Les organisations sociales en Chine comprennent les groupes dans les communautés, les fondations fiduciaires, les organisations industrielles et les organisations à but non lucratif.

Avec leur développement rapide ces

dernières années, les organisations sociales sont devenues une force importante dans la lutte contre la pauvreté, selon un communiqué publié par le ministère.

Le gouvernement central encourage les organisations sociales à jouer un rôle plus important dans la réduction de la pauvreté, alors que le pays vise à faire sortir de la pauvreté tous les habi-

tants ruraux vivant sous le seuil de pauvreté d'ici 2020. L'administration des organisations sociales au sein du ministère a promis des efforts constants pour aider ces organisations à participer à la lutte contre la pauvreté en résolvant leurs difficultés en temps opportun et en sanctionnant celles qui commettent des crimes sous le faux prétexte de réduire la pauvreté.

NOUVELLE-ZÉLANDE: Un important feu de forêt risque de durer des semaines

Un important feu de forêt en Nouvelle-Zélande risque de se poursuivre pendant des semaines, mais il s'est éloigné des zones habitées, ce qui devrait permettre le retour de résidents évacués, ont annoncé lundi les pompiers. Environ 3.000 habitants de Wakefield, localité proche de Nelson, dans le nord de l'île du Sud, ont reçu l'ordre de partir samedi car les flammes n'étaient plus

qu'à deux kilomètres de chez eux. L'incendie s'était déclaré la semaine dernière, dans un contexte de forte chaleur.

Plus de 2.300 hectares, lundi, avaient brûlé. John Sutton, un responsable des pompiers, a indiqué qu'en dépit de l'amélioration des conditions, il était encore trop tôt pour affirmer que l'incendie était sous contrôle.

«La chaleur est encore

très forte et il reste beaucoup de zones qui n'ont pas brûlé», a-t-il dit aux journalistes. «Ces feux mobiliseront des pompiers jusque mars», a-t-il prédit. Roger Ball, responsable régional de la Protection civile, a affirmé que les habitants de Wakefield pourraient rentrer lundi soir, bien que la zone demeure sous surveillance. «Les habitants qui rentrent doivent comprendre et ac-

cepter qu'ils doivent être prêts à évacuer à nouveau si les conditions changent», a-t-il dit. Le principal incendie a vraisemblablement débuté accidentellement, mais il y a vraisemblablement également eu deux départs de feu volontaires, bien que moins importants. Seule une maison a été détruite par les flammes qui n'ont fait aucun blessé à ce stade.

EL-OUED: Plus de 3.000 cas de cancer depuis 2018

Plus de 3.000 cas de cancer ont été recensés depuis l'année dernière à fin de janvier 2019 dans la wilaya d'El-Oued, ont relevé les responsables du bureau régional de l'association locale d'aide aux cancéreux «El-Fadjr».

L'association a recensé, à elle seule, 2.000 malades, dont la majorité issue de couches vulnérables, qui s'étaient rapprochés de ces structures pour bénéficier des procédures d'accompagnement, de suivi médical et d'aides, notamment financières, pour couvrir les lourdes charges de transport, d'orientation et d'hébergement, a précisé à l'APS le président de l'association. Selon l'association, les nombres de 37 nouveaux cas de cancer recensés chaque mois et de 20 décès déplorés sur la même période (un mois) sont «préoccupants», a souligné M. Mohamed Zeghdi, ajoutant que de nombreux cas de malades ne sont pas enregistrés dans certaines localités enclavées en l'absence de prestations de santé spécifiques au niveau de ces régions, notamment les campagnes de dépistage précoce de cette pathologie, un mécanisme jugé efficace pour contenir sa propagation.

Le président de l'association «El-Fadjr» a imputé la hausse du nombre de décès de cas cancéreux diagnostiqués tardivement, soit en phase de métastase, contraignant ainsi au traitement de chimiothérapie et de radiothérapie, ou le placement en soins intensifs.

Les types de cancer prévalant dans la wilaya d'El-Oued sont ceux du sein et du col de l'utérus chez les femmes, et colorectal, pulmonaire et de la prostate chez les hommes et la leucémie chez les enfants, précise M.Zeghdi en signalant que 80 % des personnes atteintes par cette maladie sont des femmes.

Assurer la chimiothérapie au CAC d'El-Oued

Dans l'optique d'une meilleure prise en charge des cancéreux de la région, le centre anticancéreux régional (CAC) de la wilaya d'El-Oued, d'une capacité de 140 lits, a été mis en service en avril de l'année dernière pour assurer dans une première phase des prestations de chimiothérapie,



en attendant l'entrée en service des huit autres services médicaux projetés dans le courant du mois d'avril prochain, ont assuré les responsables du secteur de la santé et de la population de la wilaya.

Cette structure médicale spécialisée s'insère dans le cadre de la concrétisation de la carte sanitaire nationale élaborée par le ministère de tutelle pour une meilleure prise en charge des cancéreux, le rapprochement des structures médicales spécialisées du citoyen, et l'équipement des structures pour la lutte contre cette maladie. A ces structures visant la prise en charge des cancéreux viendra s'ajouter la réception prochaine d'un centre d'accueil relevant du bureau régional de l'association El-Fadjr, fruit des efforts et contributions d'associations d'aides aux malades.

Les travaux de ce projet d'accueil et d'hébergement, au profit des malades issus même de wilayas voisines, ont atteint un taux de réalisation «très avancé».

Implanté à la cité du «1er Novembre» à El-Oued, ce centre, d'une capacité de 50 lits, renferme également, outre des chambres, un restaurant, une salle de soins, une pharmacie et une bibliothèque.

Ses aspects de financement, étude technique et réalisation, sont pris en charge par l'association. S'agissant de la prise en charge des cancéreux, M. GH, un malade pris en

charge par le CAC, a indiqué que ce centre n'assure que les prestations de traitement chimiothérapeutique, alors que le reste des prestations sont effectuées au niveau des cliniques privées, notamment en matière d'anatomie des échantillons de la biopsie, en plus des analyses médicales requérant des coûts élevés pesant lourdement sur le pouvoir d'achat des malades et de leurs proches.

De son côté, M.S.H, parent d'un enfant malade H.H, a confié que cette structure médicale n'assure guère de prestations médicales au profit des enfants, obligeant leurs familles et parents à de longs déplacements vers les autres wilayas, dont la plus proche est distante de 400 km d'El-Oued.

Ce qui, dit-il, influe négativement aussi bien sur l'état du malade et que sur les faibles bourses des parents, sans compter les autres phases de traitement effectuées au niveau des cliniques privées, moyennant de fortes sommes d'argent.

Appel à un réseau national de praticiens pour une meilleure prise en charge

De nombreux praticiens, généralistes et spécialistes, exerçant au niveau des services médico-chirurgicaux du cancer dans la wilaya d'El-Oued ont mis en avant la nécessaire réflexion à la création d'un réseau national des praticiens pour une meilleure prise

en charge des cas de cancer.

Selon les avis recueillis par l'APS auprès des médecins, ce réseau devra constituer un espace médical scientifique ouvert à tous les généralistes et spécialistes chargés de la gestion des services médico-chirurgicaux du cancer et une tribune et forum scientifiques ouverts aux praticiens pour développer et échanger les expériences médicales et scientifiques mettant à profit les technologies de communication modernes.

Ils ont, en outre, valorisé la mission assumée par les associations dans les campagnes de prévention et de sensibilisation sur l'importance du dépistage précoce de la maladie du cancer. D'après les impressions recueillies, les expériences d'associations chargées de la prise en charge des cancéreux ont été jugées très «fiables» en termes de dépistage précoce du cancer du sein, vu son efficace contribution dans la sensibilisation de la gent féminine, vulnérable à ce type de cancer.

Les praticiens aussi estiment que les associations constituent, pour de nombreuses catégories de la société, la tribune et le moyen de communication les plus appropriés au regard de leurs efforts dans le rapprochement des populations des localités enclavées à la faveur de l'organisation périodique de caravanes de sensibilisation et de thérapie à leur égard.

GRIPPE: La meilleure protection reste la vaccination et une application «stricte» des mesures de prévention

La meilleure protection contre la grippe saisonnière reste la vaccination et l'application «stricte» des gestes de prévention qui permettent de se protéger et de limiter la transmission du virus de la grippe, a rappelé hier le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière dans un communiqué.

Bien que d'apparence bénigne, la grippe saisonnière affecte des milliers de personnes en Algérie et «tue chaque année des dizaines de citoyens», relève le ministère de la Santé, précisant qu'au 10 février 2019, «six (06) cas de grippe saisonnière compliqués ont été confirmés avec la survenue de trois (03) décès».

La grippe peut être dangereuse et mortelle, notamment chez les personnes les plus exposées au risque, à savoir les personnes âgées de 65 ans et plus, les adultes et les enfants présentant une pathologie chronique et les femmes enceintes à tout âge de la grossesse, explique la même source.

Dans ce cadre, le ministère de la Santé préconise d'éviter les contacts rapprochés avec une personne atteinte de grippe, en particulier lorsqu'il s'agit de malades chroniques et de femmes enceintes, de se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou avec une solution hydro alcoolique, de se couvrir la bouche et le nez en cas de toux et d'éternuement, d'utiliser des mouchoirs en papier à usage unique et de les jeter et de contacter le médecin traitant en cas de signes de grippe (fièvre, toux, courbatures, fatigue).

S'agissant du vaccin contre la grippe saisonnière, le ministère de la Santé note qu'il est «actuellement disponible» et que la période de vaccination est «encore en cours au niveau des établissements de santé», ajoutant que «compte tenu de la situation épidémiologique au niveau des pays voisins, le dispositif de prise en charge des cas de grippe saisonnière compliqués reste de vigueur».

BURUNDI: Mise en place d'équipements «détectant les signes» de la maladie à virus Ebola aux frontières du pays

Le Burundi a mis aux postes frontaliers avec les pays limitrophes dont la République démocratique du Congo (RDC), des équipements «détectant les signes» de la maladie à virus Ebola (MVE) en vue de faire face à cette maladie, a annoncé dimanche, lors d'un point de presse, Dr Thaddée Ndikumana, ministre burundais de la Santé publique et de la Lutte contre le sida.

La RDC, qui partage une frontière commune avec le Burundi dans sa partie orientale, a connu du 8 mai au 1er août 2018, une nouvelle épidémie à MVE, qui s'est déclenchée à partir de la province de l'Equateur et qui a progressé jusque dans la province du Nord-Kivu.

Le ministre Ndikumana a annoncé également que pour faire face à toute éventuelle épidémie de MVE pouvant provenir des autres pays, le gouvernement burundais du président Pierre Nkurunziza envisage bientôt de «construire et équiper» un centre national de surveillance des maladies à potentiel épidémique.

«En effet, nous avons rendu disponibles des équipements adéquats pour faire le diagnostic et la suspicion.

Actuellement, on peut faire le diagnostic du virus Ebola au Burundi. Nous avons aussi des sites de surveillance pour contrôler toute la population qui entre au Burundi pour vérifier s'il n'y a pas l'un ou l'autre qui a des signes d'Ebola», a-t-il précisé. De ce fait, a-t-il ajouté, les autorités sanitaires burundaises ont voulu faciliter la tâche particulièrement sur les postes d'entrée au Burundi notamment à celui de Gatumba faisant frontière commune avec l'est de la RDC «par laquelle plus de 6 000 personnes entrent par jour au Burundi». Le ministre Ndikumana a saisi l'occasion pour remercier l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'USAID pour avoir appuyé le Burundi dans l'acquisition de ces équipements détectant la MVE aux points d'entrée du Burundi avec les pays limitrophes.

Ces équipements, a-t-il explicité, seront aussi utilisés pour détecter la MVE au point d'entrée de l'aéroport international de Bujumbura.

Signalons que le Burundi partage également une frontière commune avec le Rwanda au nord et avec la Tanzanie au sud-est.

PORTUGAL: Les infirmiers portugais en grève réquisitionnés par le gouvernement

Le gouvernement portugais a réquisitionné jeudi les infirmiers dont la grève a conduit au report de centaines d'opérations chirurgicales en une semaine, a annoncé jeudi la ministre de la Santé.

«Nous n'avions pas d'autre option», a déclaré Marta Temido à l'issue d'un conseil des ministres, en faisant valoir que l'impact de la grève déclenchée le 1er février était «trop pénalisant» et que l'obligation de service minimum prévue par la loi n'avait pas été entièrement respectée. Le Premier ministre Antonio Costa, qui a qualifié la grève en cours de «sauvage» et «totalement

illégal», avait annoncé dès mardi soir que son gouvernement étudiait cette possibilité. Le mouvement social des infirmiers, soutenue par deux syndicats minoritaires, est prévu pour durer tout le mois de février. Il mobilise quelque 1.200 grévistes, sur un total de 42.000 infirmiers du service national de santé, qui paralysent les blocs opératoires dans sept hôpitaux publics. Trois autres établissements allaient être touchés vendredi. Les infirmiers réclament notamment des hausses de salaires et une meilleure rémunération des heures supplémentaires ainsi que le dégel des promotions.

OBÉSITÉ INFANTILE

Les troubles du sommeil multiplient le risque par deux

L'apnée du sommeil et le manque de repos augmentent le risque d'obésité chez les enfants, selon les résultats d'une étude parue dans la revue médicale *Journal of Pediatrics*.

Les chercheurs de la Faculté de Médecine Albert Einstein à l'université de Yerliva (États-Unis) ont suivi 1 900 enfants pendant 15 ans. Pendant toute la durée de l'étude, les parents ont rempli des questionnaires sur la durée de sommeil, les éventuels troubles respiratoires du sommeil, et l'indice de Masse Corporelle de leur enfant.

Au moins un enfant sur cinq est touché par des problèmes de respiration pendant son sommeil, comme le ronflement, la respiration par la bouche et l'apnée (les interruptions anormalement longues de respiration). Ces gênes interrompent le sommeil profond.

Les résultats de l'étude révèlent que ces troubles du sommeil peuvent multiplier par deux le risque de devenir obèse à 15 ans. Un enfant qui souffre d'apnée du sommeil à 5 ans et celui dort moins de 10h30 par nuit peut avoir un risque accru de 60% d'être obèse.

«Depuis quelques années, le manque de sommeil est un facteur de risque bien connu d'obésité infantile», précise Karen Bonuck, professeur au Collège de Médecine d'Albert Einstein, principal auteur de l'étude. «Les troubles respiratoires du sommeil, qui comprennent le ronflement et



l'apnée du sommeil, sont aussi des facteurs de risque d'obésité, mais auxquels on fait moins attention.»

Traiter les troubles du sommeil le plus tôt possible

«S'il est prouvé qu'un sommeil de mauvaise qualité entraîne une obésité future, il pourrait être crucial pour les parents et les médecins d'identifier rapidement les troubles du sommeil, afin que des actions correctives soient mises en place, et l'obésité prévenue.»

Les troubles respiratoires pendant le sommeil sont le plus souvent dus aux amygdales enflées et ou les végétations qui peuvent être opérées. Et ceux causés par un problème d'alignement des mâchoires peuvent être réduits grâce à l'orthodontie. D'autant plus que l'obésité n'est pas la seule raison pour laquelle les parents devraient être conscients des problèmes de respiration pendant le sommeil.

«Ces problèmes sont aussi associés de plus de plus à des problèmes comportementaux et cognitifs, comme les troubles chroniques de l'attention et de l'apprentissage et à une faible croissance», conclut Karen Bonuck.

Médicaments : attention aux prescriptions inadaptées pour les enfants

Les pédiatres prescrivent trop de médicaments hors cadre des recommandations officielles d'utilisation fixées par les autorités de santé (AMM). Un tiers des enfants se voient prescrire des traitements inadaptés, selon les résultats d'une évaluation réalisée par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm).

37,6% des enfants de moins de 16 ans ont été exposés à au moins une prescription hors AMM en 2011, contre 42% en 2000 malgré des mesures pour les réduire, selon les chercheurs de l'Inserm.

La plupart des prescriptions correspondaient à une indication autre que celle fixée pour le médicament (56%), à des dosages inférieurs (26%) ou plus importants (20%) à ceux recommandés, ou encore au non respect de l'âge minimal, de la voie d'administration ou des contre-indications. Les médicaments les plus souvent concernés étaient les décongestionnants nasaux, les antihistaminiques anti-H1 (médicaments contre les allergies) et les corticoïdes.

En 2000, la même équipe de chercheurs avait dévoilé une association entre ces prescriptions hors AMM et le risque d'effets indésirables, s'alarmant sur la dangerosité potentielle de ces prescriptions. Si, en 10 ans, la courbe des prescriptions hors AMM en pédiatrie n'a que très peu fléchi, les chercheurs n'ont pas remarqué de lien entre ces pratiques et le risque d'effets indésira-

bles : «Les médecins régulent probablement mieux ces prescriptions et certains médicaments qui présentaient des risques dans les années 2000 ne sont plus administrés chez l'enfant. C'est notamment le cas des dérivés terpéniques (camphre, menthol, certaines huiles essentielles)», explique Maryse Lapeyre-Mestre, pharmaco-épidémiologiste et coauteur de ces travaux.

«Pour autant, l'exposition des enfants aux prescriptions hors AMM reste élevée. Il est vrai que pour certaines pathologies fréquentes, comme les infections ORL ou encore les allergies, les ressources thérapeutiques pédiatriques ne sont pas à la hauteur. Néanmoins, il ne faut pas oublier qu'il existe de nombreuses situations dans lesquelles le médicament peut être remplacé par d'autres approches thérapeutiques : kinésithérapie respiratoire en cas d'obstruction bronchique chez le nourrisson, absence de prescription d'antibiotique en cas d'infection virale ou encore utilisation de solutés de réhydratation en cas de diarrhées», rappelle-t-elle.



CANCER DE L'ENFANT : ENCORE DES PROGRÈS !



Aujourd'hui, 80 % des enfants guérissent de leur cancer, et c'est une bonne nouvelle ! Mais pour les cancérologues, les enfants ne sont pas des «petits adultes». Il faut donc développer des médicaments spécialement conçus pour eux. Ce que l'on commence à faire. Les principaux cancers, comme ceux du sein, du poupon, du colon n'existent pas chez les enfants. Eux souffrent essentiellement de leucémies, de cancers des os, de cancer du cerveau ou du rein. Mais heureusement de façon beaucoup plus rare ! Ces maladies ne sont pas non plus dues, comme beaucoup chez l'adulte, à des agents carcinogènes (tabac, alcool...), donc on ne peut pas les prévenir. Et ces cancers ne sont pas généralement pas héréditaires. Une toute petite partie seulement s'explique par une anomalie génétique transmise. La cause des cancers pédiatriques reste le plus souvent inconnue. Il s'agit de tumeurs embryonnaires, qualifiées ainsi en raison de la rapidité de leur développement, qui mime celui des cellules d'un embryon. Une caractéristique qui en fait des cancers très sensibles à la chimiothérapie, puisque celle-ci est plus efficace sur les cellules à renouvellement rapide.

Des cancers différents de ceux des adultes
 Ces cancers sont soignés le plus souvent par une chimiothérapie. De fortes doses pouvant être supportées par les enfants, parfois grâce à l'aide d'une autogreffe dans les leucémies : la chimiothérapie élimine toutes les cellules sanguines, reconstituées ensuite par la greffe. Dans les tumeurs solides, la chirurgie et la radiothérapie sont utilisées. Avec les années, celle-ci a gagné en précision, ce qui permet d'éviter le plus possible l'irradiation des tissus sains autour de la tumeur. L'ensemble de ces traitements conduit à la guérison 80 % des enfants et des adolescents. Des bons résultats certes, mais 20 à 40 % des enfants guéris de leur cancer souffrent de complications plus tard. Tout l'enjeu actuel est donc d'améliorer la qualité de la guérison de ces jeunes.

LES TABLETTES EMPÊCHENT LES ENFANTS DE DORMIR

Les enfants qui s'endorment avec une tablette ont un sommeil de mauvaise qualité, selon les résultats d'une étude scientifique publiée dans la revue médicale Pediatrics. Ils dorment 21 minutes de moins que les autres.

Les tablettes et smartphones n'ont pas leur place dans le lit des enfants. Ces écrans empêchent les enfants de faire une nuit assez longue et de qualité. Les chercheurs de l'Institut de Santé publique à l'Université de Californie (Etats-Unis) ont mené une étude avec 2048 enfants âgés de 9 à 11 ans.

Ils ont constaté que ceux qui s'endormaient avec une tablette ou un smartphone avaient une nuit plus courte et de moins bonne qualité. Ils perdaient 21 minutes de sommeil.

En cause : une utilisation prolongée des écrans et des réveils au cours de la nuit provoqués par des bip sonores.

Dans cette étude, la télévision est aussi mise en cause dans les troubles du sommeil des enfants. Ceux qui peuvent regarder des programmes dans leur chambre dorment 18 minutes de moins que les autres.

«Les risques associés à une durée de sommeil plus courte et de moins bonne qualité de sommeil sont des mauvais résultats scolaires, des problèmes de comportement, peut-être aussi un risque accru d'obésité et une réduction du système immunitaire» explique Jennifer Falbe, auteure de l'étude. «Ces résultats doivent servir de mises en garde contre un accès illimité à des écrans dans les chambres d'enfants», conclut la chercheuse.

La tablette perturbe aussi le sommeil des adultes

Cette étude confirme la récente publication de la revue scientifique Proceedings of the National Academy of Sciences. La conclusion des chercheurs du Brigham and Women's Hospi-



tal de Boston (Etats-Unis) affirmait que la tablette nuisait au sommeil des adultes.

«Ceux qui lisaient un livre électronique mettaient plus de temps à s'endormir, avaient moins sommeil le soir, et leur sécrétion de mélatonine (hormone du sommeil responsable de la baisse de vigilance la nuit) était réduite», expliquait Anne-Marie Chang, neuroscientifique et auteure de l'étude. « Leur

horloge circadienne était repoussée à plus tard et ils étaient moins alertes le lendemain matin que ceux ayant lu un livre imprimé ».

En cause : la lumière bleue émise par les écrans. «Les rythmes circadiens naturels du corps sont interrompus par la lumière à ondes courtes, connue sous le nom de lumière bleue, qui vient de ces outils électroniques ».

LES BOISSONS ÉNERGISANTES SONT TOXIQUES POUR LES ENFANTS

Les boissons énergisantes sont dangereuses pour les enfants, selon les résultats d'une étude scientifique américaine présentée lors du Congrès de l'American Heart Association. Ces sodas fortement concentrés en caféine sont toxiques pour les plus petits.

Aux Etats-Unis, depuis trois ans, plus de 2000 enfants de moins de 6 ans ont été hospitalisés à cause de symptômes tels que des rythmes cardiaques anormaux ou des problèmes neurologiques comme des convulsions. A l'origine de ces crises, la consommation de boissons énergisantes.

La caféine peut-être un poison pour les enfants

Certaines de ces boissons peuvent contenir jusqu'à 400 milligrammes de caféine pour 250ml, tandis que le niveau jugé toxique pour un enfant de moins de 12 ans est de 2,5 milligrammes par kilo de poids corporel. Ainsi, un enfant de 10 ans pourrait s'intoxiquer à la caféine après avoir



en avoir bu 80 mg et celui de 12 ans pourrait être empoisonné après en avoir avalé 100 mg.

Ce type de boisson n'a pas sa place dans l'alimentation des enfants et ne devrait pas être vendu aux mineurs. Car «la plupart des boissons énergisantes conti-

ent assez de caféine pour causer un danger potentiel à l'enfant », explique le Professeur Steven Lipschultz, pédiatre en chef à l'Hôpital pour enfants du Michigan à Detroit.

Par exemple, une canette de 500 ml de boisson Monster

Energy contient 160 mg de caféine et une canette de 250 ml de Red Bull en contient 80 mg.

«Il est nécessaire d'améliorer l'étiquetage des boissons énergisantes pour indiquer plus clairement la teneur en caféine et prévenir d'éventuels problèmes pour la santé » rappelle Professeur Steven Lipschultz.

En France, la question de la sécurité des boissons dites « énergisantes » (BDE) est suivie par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation (Anses) depuis plusieurs années. En 2013, elle a remis un rapport et tiré la sonnette d'alarme quant aux dangers de la consommation de ce type de boissons. «Les principaux symptômes relevés suite à la consommation de boissons dites énergisantes sont essentiellement cardiovasculaires (95 cas), suivis par les effets psychocomportementaux (74 cas) et neurologiques (57 cas). Des troubles digestifs, respiratoires, allergiques ou musculaires sont également rapportés mais avec une incidence plus faible » rappelle l'Agence.

SAHARA OCCIDENTAL: Brahim Ghali s'entretient avec Guterres à Addis-Abeba



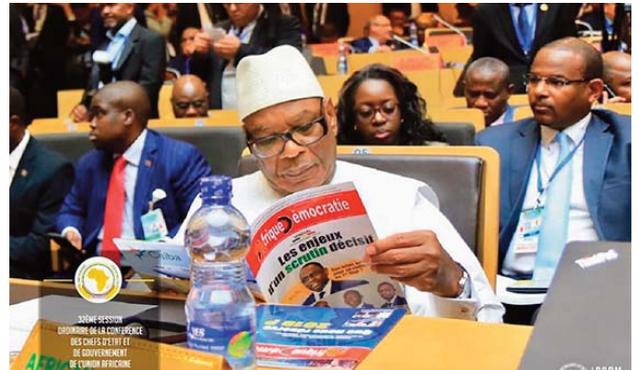
Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, s'est entretenu dimanche avec le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, à Addis-Abeba, dans le cadre de consultations entre les autorités sahraouies et le Secrétariat de l'ONU. La rencontre s'est tenue en marge des travaux de la 32^{ème} session ordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, a vu également la présence, du côté onusien, John-Pierre Lacroix, vice-secrétaire général aux opérations de maintien de la paix et Mme Bience Gawanas, conseillère spéciale auprès du Secrétaire général pour les affaires africaines, selon l'agence de presse sahraouie (SPS). Du côté sahraoui, ont pris part à ces entretiens le ministre des Affaires étrangères et membre du secrétariat national du Front Polisario, Mohamed Salem Ould Salek et la secrétaire générale de l'Union des femmes sahraouies, Mme Fatma Al-Mahdi, a précisé la même source. «Les entretiens entre les deux parties ont porté sur le processus de paix mené par les Nations unies au Sahara occidental et sur les efforts du Secrétaire général et de son Envoyé personnel, Horst Koehler, pour trouver une solution juste et durable au conflit sahraoui sur la base de la légitimité internationale», a ajouté la même source. Le Secrétaire général des Nations unies a souligné, à l'occasion, son «plein soutien» à son Envoyé personnel afin de faire avancer le processus de règlement de la question sahraouie dirigé par l'ONU en vue de trouver une solution au conflit sahraoui, a poursuivi SPS. Au cours de la réunion, le Président sahraoui a réitéré, de son côté, «la pleine coopération des autorités sahraouies avec les Nations unies afin de trouver une solution juste et durable à la question de la décolonisation du Sahara occidental sur la base de la légitimité internationale et du respect du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux résolutions de l'ONU et de l'Union africaine (UA)», a fait savoir l'agence sahraouie. Notons que l'UA a appelé les deux Etats membres de l'organisation panafricaine, la République sahraouie et le Royaume du Maroc, à engager des négociations directes et inconditionnelles pour règlement du conflit sahraoui. Le président sahraoui Brahim Ghali est arrivé samedi à Addis-Abeba, pour prendre part à la 32^{ème} session ordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, dont les travaux de deux jours ont débuté dimanche, sous le thème «le statut des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées en Afrique». Le chef de l'Etat sahraoui devrait tenir des réunions et des entretiens en marge de ce sommet, en présence de ses homologues africains et de personnalités internationales, a indiqué la même source.

MALI: Des «progrès» réalisés dans le cadre de l'Accord de paix d'Alger

Des «progrès» ont été réalisés au Mali dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation dans ce pays, issu du processus d'Alger, selon un rapport sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique, présenté lors du 32^{ème} sommet de l'Union africaine (UA) dont les travaux se poursuivaient hier à Addis-Abeba.

«La situation politique au Mali continue à être dominée par la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger», ajoute le rapport présenté par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA.

Dans ce contexte, «des progrès ont été réalisés dans le cadre de la mise en œuvre dudit Accord avec notamment l'approbation, le 22 novembre 2018, par l'Assemblée nationale malienne du projet de loi qui proroge de six mois le mandat des parlementaires et qui ouvre la voie à l'adoption de réformes institutionnelles et constitutionnelles préconisées par l'Accord notamment la poursuite du processus électoral», note le rapport, rappelant que des élections présidentielles «se sont respectivement tenues le 29 juillet et le 12 août et que le Président sortant a été réélu par 67% des votants». Cependant, «d'importants défis restent à relever dans cet important processus, dont la mise en œuvre de la nouvelle architecture institutionnelle et constitutionnelle du pays qui a été



retardée notamment par le report de la révision constitutionnelle, l'intensification des attaques terroristes et des assassinats et les violences intercommunautaires», relève le document. «En dépit du nombre important des victimes, il n'y a à ce jour aucune initiative pertinente tant au centre

qu'à l'est pour mettre fin aux affrontements intercommunautaires», déplore le Conseil de paix et de sécurité, qui souligne que les parties à l'Accord «poursuivent leurs consultations en vue de régler les questions en suspens dans le cadre de la mise en œuvre de celui-ci».

TUNISIE: Ennahdha «est concerné par la présidentielle et présentera un candidat»

Le parti tunisien Ennahdha «est concerné par l'élection présidentielle et présentera un candidat», a affirmé, dimanche soir Abdelkarim Harouni, président du Conseil de la choura tunisien, ajoutant que la «position du mouvement ne sera pas neutre comme c'était le cas en 2014».

«Le conseil de la choura a appelé le bureau exécutif à examiner les différents scénarios qui prendront en considération l'intérêt de l'Etat et celui du parti en présentant soit un candidat choisi parmi les dirigeants du parti ou bien en appuyant la candidature une candidature de l'extérieur», a souligné M. Harouni. Intervenant lors de la clôture des travaux du conseil de la choura organisés à Hammamet, le responsable tunisien a précisé que toutes les données ne sont pas encore disponibles concernant les candidats qui se présenteront à ces élections, expliquant que son parti fixera sa position finale sur la base «de l'intérêt du pays».

Harouni a, dans le même contexte, omis de parler

d'une tendance au sein du parti qui revendique la mise en place d'un gouvernement issu des urnes ou un gouvernement de technocrates, précisant que l'idée force issue du conseil de la choura consiste à défendre «le gouvernement de coalition nationale actuel présidé par Youssef Chahed et de poursuivre cette expérience».

Le président du conseil de la choura a encore réitéré la position de son parti consistant à soutenir la stabilité du gouvernement qui devra se consacrer à relever les défis économiques et sociaux et à préparer le pays pour des élections libres et transparentes. S'agissant de la transparence de la ligne séparant la neutralité du gouvernement et l'utilisation de l'administration pour des «vérités politiques», Harouni a estimé que la ligne consiste à appliquer la loi. «L'administration et les ministères sont au service de tout le monde sans donner de préférences à un parti au détriment d'un autre», a-t-il expliqué, ajoutant que la garantie de la neutralité «est la responsabilité

des médias libres». Il a, dans le même cadre, condamné «quiconque utilise le pouvoir pour servir les intérêts d'un parti au détriment d'un autre», estimant que la justice assume la responsabilité de faire face aux contrevenants. En ce qui concerne les alliances politiques, Harouni a expliqué que la politique de son parti repose sur le consensus et vise à tendre la main à la majorité des anciens et des nouveaux partis sur la base des programmes et l'intérêt de la Tunisie. «Nous sommes prêts à poursuivre notre relation avec Nidaa Tounes et en même temps, nous attendons le programme du nouveau parti Tahya Tounes pour élaborer une base commune qui peut lier les deux partis», a-t-il encore ajouté.

Evoquant la question de l'école coranique de Regueb, Harouni a souligné que le conseil de la choura a appelé à la fin de ses travaux à punir toute personne coupable de violer la loi et les droits des enfants. Le conseil a par ailleurs appelé le pouvoir judiciaire et toutes les institutions

à régler cette situation qualifiée «d'isolée et ne représentant pas la société tunisienne», a-t-il encore fait savoir. Et d'ajouter que le conseil a mis en garde contre «le danger de l'utilisation politique de cette affaire pour régler des comptes politiques ou pour diaboliser les associations en général». Le Conseil a fermement condamné la position de parties politiques (qu'il n'a pas mentionné) visant à empoisonner le climat national en insistant à attaquer le mouvement Ennahdha, mettant en garde contre l'impact néfaste de ces agissements sur le climat politique et son atteinte à l'indépendance du pouvoir judiciaire et au prestige de l'Etat et de ses institutions, indique encore Harouni.

Pour le conseil de la choura, ces agissements ne feront «qu'enraciner le parti dans son appartenance nationale et renforcer sa volonté constante de poursuivre le dialogue et la coopération avec les forces nationales pour consolider davantage la démocratie et la sécurité du pays».

LIBYE: La situation sécuritaire demeure «tendue»

La situation sécuritaire en Libye demeure «tendue» dans la plus grande partie du pays et particulièrement dans la capitale Tripoli où «les confrontations armées entre les milices rivales entraînent des pertes de vies humaines et la destruction de propriétés», indique le rapport sur l'état de la paix et de la sécurité en Afrique, présenté au 32^{ème} sommet de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba.

«Ce fut le cas en août et septembre 2018, une période qui a été marquée par

des attaques mortelles qui ont ciblé la Société nationale des pétroles en septembre et le ministère des Affaires étrangères en décembre 2018», rappelle le rapport présenté par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA lors des travaux de ce sommet des chefs d'Etat et de gouvernement.

Il est relevé qu'au Sud de la Libye, «des groupes extrémistes et des gangs criminels opèrent librement. Al Qaeda et ISIS font partie de ces groupes, qui sont impliqués dans des incidents de

kidnapping et de meurtres et sont aussi impliqués dans la contrebande et le trafic. Leurs opérations vont au-delà des frontières de la Libye et embrassent les pays voisins et toute la région», relève la même source.

La 31^{ème} Session du sommet de l'UA, tenue à Nouakchott (Mauritanie) en juillet 2018 a exprimé une «profonde préoccupation quant à l'insécurité persistante en Libye».

Le rapport indique avoir «pris note» des «efforts déployés au niveau régio-

nal, continental et international pour trouver une solution durable à la situation en vue de promouvoir la réconciliation nationale et de parachever, de manière réussie, la transition en cours en Libye». Il est ainsi demandé à la Commission de l'UA «accélérer les efforts pour organiser une conférence internationale à Addis-Abeba en 2019 sous les auspices de l'UA et de l'ONU pour aborder la question de la réconciliation en Libye».

FRANCE - MOYEN ORIENT:

Les Français s'inquiètent sur le rapatriement des «djihadistes» de Daech

L'inquiétude monte en France sur le rapatriement dans les jours prochains des «djihadistes» français qui «combattaient» aux ordres de l'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech), actuellement en liquidation dans la région syrienne.

Il s'agit du retour d'environ 150 personnes, dont 76 adultes et 74 enfants, détenus dans des camps en Syrie sous la surveillance des Kurdes, qui seront rapatriés et cela a été rendu possible après la décision de retrait des Etats-Unis de la Syrie.

A en croire des chiffres non-officiels, les «djihadistes» français de Daech étaient au nombre de 3.000.

Déjà, on craint en France, avec ce retour, une quelconque évasion ou dispersion de ces «djihadistes» dans un pays qui a connu, depuis 2012, 27 attentats terroristes ayant fait 10.000 victimes.

Un véritable danger s'installe ainsi sur la sécurité du pays et des Français.

Dans son point de presse de vendredi dernier, la porte-parole du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Agnès von der Mühl, a précisé les autorités examinent «toutes les options pour éviter l'évasion et la dispersion de ces personnes potentiellement dangereuses».

La France, qui ne voulait pas de ses «djihadistes» considérant que ceux qui ont commis des crimes doivent être jugés là où ils les ont commis, comme le cas de beaucoup de Français qui ont été jugés et condamnés en Irak, a changé de position depuis la décision de retrait des Américains de la région. Selon le quotidien Le Monde, le rapatriement de ces terroristes, qui est de



plus en plus envisagé, se ferait dans le cadre d'une «opération internationale coordonnée», appuyée par les Etats-Unis.

Il s'agirait, selon le journal, «d'organiser une sorte de pont aérien permettant l'évacuation des djihadistes étrangers de Syrie».

Au plan opérationnel, plusieurs scénarios ont été évoqués au sujet de l'opération de rapatriement.

Alors qu'aucune date n'a été fixée pour le moment, on parle d'un éventuel rapatriement par les forces spéciales américaines.

Les terroristes seront transportés par des avions américains qui devraient atterrir sur la base aérienne de Villacoublay (Yvelines, près de Paris) où les autorités sécuritaires françaises les attendraient.

On prévoit également l'éventualité d'un retour à bord de vols charters français escortés par les forces françaises. Mais des sources

gouvernementales citées par les médias ont indiqué que «rien n'est acté à ce stade». Cependant, ce qui semble sûr c'est que les «djihadistes» français, à leur descente d'avion, faisant l'objet d'un mandat d'arrêt international, seront présentés à un juge d'instruction pour une mise en examen.

Les autres seront placés en garde à vue à la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI).

Les adultes jugés et incarcérés, les enfants placés dans des foyers d'accueil

Les enfants seront remis aux services sociaux pour les mettre dans des foyers d'accueil. Le ministère de l'Intérieur, Christophe Castaner, a indiqué à ce propos que chaque «djihadiste» qui revient d'Irak ou de Syrie, «fera l'objet d'une interpellation, sera présenté à la justice et sera

sanctionné».

Au sein de la classe politique, les avis sont mitigés quant à ce retour.

Des députés sont catégoriques en déclarant que ces terroristes «ne doivent plus remettre les pieds en France».

C'est le cas du député de La Loire des Républicains (LR), Dino Ciniéri, qui a estimé qu'il est «inadmissible» pour le président Emmanuel Macron de les laisser revenir en France.

«Quand bien même ils seraient incarcérés dans des prisons dites «de haute sécurité», la sûreté de notre pays en serait menacée», a-t-il dit. D'autres députés de la majorité présidentielle sont favorables à leur retour, mais souhaitent un «contrôle total» après leur incarcération.

Le député Jean-Michel Mis (LREM) pense qu'il faudra s'assurer que ces «djihadistes» incarcérés soient encadrés de «manière exemplaire» pour «éviter qu'ils propagent leur idéologie de haine parmi leurs codétenus».

Mais certains observateurs restent inquiets d'une quelconque «défaillance» au niveau de la prise en charge de ces terroristes avant leur retour en France.

Ils pensent que «perdre leur trace ferait courir un grand risque à la France et à l'Europe».

«Ce serait leur permettre de s'évaporer» dans la nature, avertissent-ils.

YÉMEN: ONU: D'importants stocks de céréales «risquent de pourrir» à Hodeida



L'ONU a lancé hier un appel pressant aux bellégérants de la crise au Yémen pour obtenir l'accès à d'importants stocks de céréales à Hodeida, dans l'ouest du pays, mettant en garde contre le «risque de pourrissement» de ces denrées attendues par des millions de civils.

«L'urgence de l'accès des Nations unies aux minoteries de la mer Rouge à Hodeida s'accroît de jour en jour», ont souligné le médiateur de l'ONU au Yémen Martin Griffiths et le secrétaire général adjoint aux Affaires humanitaires de l'Organisation, Mark Lowcock.

Les stocks du Programme alimentaire mondial peuvent nourrir 3,7 millions de personnes pendant un mois mais sont inaccessibles depuis cinq mois et «risquent de pourrir», ont-ils affirmé dans un communiqué conjoint. L'ONU s'emploie à distribuer une aide alimentaire à 12 millions de personnes à travers le Yémen, pays pauvre ravagé par un conflit armé entre les forces gouvernementales et le mouvement «Ansarullah» (Houthis). L'accès à ces stocks de céréales relève de la «responsabilité» des deux parties en conflit, ont ajouté les responsables onusiens. Le 7 février, M. Lowcock avait demandé aux Houthis, qui contrôlent une route clé, de permettre l'accès à ces stocks qui se trouvent dans une zone aux mains des forces gouvernementales. L'ONU peine à appliquer un accord négocié en décembre en Suède sur le désengagement des belligérants à Hodeida, port de la mer Rouge essentiel à l'entrée de l'aide humanitaire dans le pays. Le conflit au Yémen, qui a provoqué la pire crise humanitaire au monde, a fait depuis 2015 quelque 10.000 morts, en majorité des civils, et plus de 60.000 blessés, selon un bilan partiel de l'Organisation mondiale de la santé.

Des ONG estiment que le nombre de morts est largement supérieur, certaines citant un bilan cinq fois supérieur.

VENEZUELA:

Appels à la mobilisation contre toute intervention étrangère

Les autorités vénézuéliennes ont appelé le peuple à la «mobilisation et l'union» et à soutenir une pétition lancée afin de collecter 10 millions de signatures rejetant les «menaces interventionnistes des Etats-Unis» dans les affaires internes du Venezuela, parallèlement aux appels au dialogue lancés par le président légitime Nicolas Maduro pour sortir le pays de sa crise actuelle.

Le Venezuela est en proie à une vive tension politique depuis que Juan Guaido, président de l'Assemblée nationale, s'est autoproclamé «président par intérim» le 23 janvier et a été reconnu à ce titre par les Etats-Unis et plusieurs autres pays d'Amérique Latine et d'Europe.

Dans ce contexte, le président légitime Nicolas Maduro, soutenu également par plusieurs pays, a dénoncé une «tentative d'usurpation de la fonction présidentielle» et une «atteinte à la constitution», accusant les Etats Unis d'être l'instigateur d'un «coup d'Etat». Dans le cadre du lancement d'une pétition soutenue par le gouvernement afin de montrer que la plupart des Vénézuéliens refusent toute intervention étrangère dans leur pays, la vice-présidente vénézuélienne, Delcy Rodríguez, a appelé Juan Guaido à se placer «du bon côté de l'histoire» et à mettre fin à «la folie d'un appel à une invasion».

Ce dernier avait laissé entendre que l'idée d'autoriser les Etats-Unis à intervenir militairement pour «renverser» le pré-

sident Maduro était «une action à ne pas exclure». Signant cette pétition sur la place Bolívar, au centre de la capitale Caracas, Mme Rodríguez a appelé le président américain Donald Trump à respecter la souveraineté du Venezuela et à lever les sanctions économiques frappant son pays, tout en reprochant à l'Assemblée nationale contrôlée par l'opposition d'avoir débattu de l'autorisation ou non d'une intervention militaire étrangère au Venezuela.

«Le peuple vénézuélien a clairement indiqué ce qu'il voulait : il veut la paix, il veut la tranquillité et continuer d'être gouverné par la révolution bolivarienne», a-t-elle indiqué, faisant référence à la politique menée par le Parti socialiste unifié du Venezuela (PSUV, au pouvoir).

De son côté, l'ambassadeur du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations unies, Jorge Valero, a invité tous les Vénézuéliens à rejoindre cette initiative, indiquant qu'il importait à tous de défendre le pays contre les attaques politiques et les menaces interventionnistes des Etats-Unis.

«Nous traversons un moment historique singulier, nous pourrions dire que nous sommes à l'époque de la seconde indépendance, car le destin du pays est en jeu», a déclaré Valero dans une vidéo diffusée par l'ambassade vénézuélienne via son compte officiel Twitter.

L'ambassadeur s'est déplacé samedi sur la grande Place Bolívar à Caracas où il a

signé la lettre ouverte du gouvernement vénézuélien à l'intention de la population américaine et dans laquelle il a exprimé le rejet des menaces d'intervention du gouvernement américain contre le Venezuela. «Aujourd'hui, il n'y a pas de place pour les ambiguïtés. Soit nous sommes avec la patrie, soit nous sommes avec la subordination, soit nous sommes avec la liberté du Venezuela ou avec l'esclavagisme d'autrefois», a-t-il souligné. Le gouvernement vénézuélien espère, à travers cette pétition nationale, collecter 10 millions de signatures et compte ensuite envoyer le document à la Maison-Blanche à Washington, pour dénoncer «les actions interventionnistes et impérialistes», ont précisé les médias vénézuéliens.

Exercices militaires pour renforcer les capacités de défense du pays

Le président vénézuélien Nicolas Maduro a présidé dimanche des exercices militaires de grande envergure destinés à renforcer la défense anti-aérienne du pays.

Avant le début des exercices, retransmis en direct à la télévision, Maduro a pris le soin d'examiner le matériel militaire, y compris les lance-roquettes utilisés par les forces armées vénézuéliennes.

«Les exercices militaires vont durer jusqu'au 15 février et devraient ainsi être considérés comme les exercices les plus importants que Caracas ait jamais organi-

sés au cours de son histoire vieille de 200 ans», a affirmé le président.

Des soldats de l'armée de l'Air de la base de Fort Guicaipuro, dans l'Etat de Miranda (nord) ont déployé à cette occasion des missiles sol-air 9M317 et Igla-S.

Le 9M317 est un missile à moyenne portée qui peut frapper des cibles jusqu'à 50km de distance, tandis que l'Igla-S est un lance-missile portatif ayant une portée de six kilomètres.

M. Maduro a en outre promis de faire «des investissements suffisants» pour son pays afin de renforcer les systèmes de défense anti-aérienne et anti-missile et même d'équiper la Milice bolivarienne avec «les missiles les plus modernes du monde».

«Ces Igla-S, ainsi que des milliers et des milliers d'autres à venir, seront entre les mains du peuple (...) afin de rendre nos villes impénétrables», a-t-il lancé.

La Milice bolivarienne est une force composée de volontaires civils fondée en 2008 pour suppléer les forces armées.

Ces exercices militaires, menés à l'occasion du 200e anniversaire de la bataille historique d'Angostura, se poursuivront jusqu'à vendredi et interviennent alors que les tensions entre le gouvernement et l'opposition ont pris de l'ampleur depuis que le président Maduro a prêté serment pour un nouveau mandat le 10 janvier dernier.

ESPACE

Un satellite russe enregistre d'étranges «explosions de lumière» dans l'atmosphère

Un télescope spatial ultraviolet installé sur le satellite russe Lomonossov a enregistré de puissantes «explosions» de lumière dans l'atmosphère de la Terre, phénomène jusqu'ici inconnu des scientifiques, a rapporté l'agence de presse russe Sputnik.

«Le télescope nous a permis d'obtenir des résultats plus importants que l'on ne l'avait espéré. Il apparaît que nous nous sommes retrouvés face à de nouveaux phénomènes physiques. Nous ignorons à ce jour leur nature physique», a ajouté l'agence, citant le directeur de l'Institut de physique nucléaire au sein de l'Université d'Etat Lomonossov de Moscou, Mikhaïl Panassiouk.

«Lorsque le Lomonossov est passé à plusieurs dizaines de kilomètres d'altitude, nous avons à plusieurs reprises enregistré une explosion de lumière d'une énorme puissance. Et au-dessus, tout est dégagé: pas d'orage ni de nuages. Par quoi cette «explosion» est-elle provoquée? La question reste ouverte», a poursuivi le chercheur.

Mikhaïl Panassiouk a expliqué que «l'atmosphère terrestre est traversée de tous bords par un rayonnement ultraviolet, dont certains types sont connus des scientifiques. Il s'agit notamment de phénomènes lumineux transitoires (TLE), soit, des décharges électriques dans la mésosphère et la thermosphère, et d'ELVES, d'énormes éclairs mais peu lumineux qui se produisent dans la partie supérieure d'un nuage orageux». «Or, enregistrer un rayonnement spatial à l'aide d'un télescope installé sur le Lomonossov s'est avéré plus difficile que prévu, l'atmosphère terrestre étant polluée d'éclairs de diverses natures», a dit



le chercheur. «Parmi ces éclairs on rencontre des phénomènes de la nature, mais aussi certains d'origine anthropogène. Par exemple, en survolant un aéroport nous observons des feux de piste. Notre télescope enregistre également la lumière des villes, mais aussi les effets

de puissantes stations radio sur la partie supérieure de l'atmosphère», souligne le physicien. Avant d'ajouter «Tout cela nous empêche, certes, de chercher les traces des particules spatiales. Or, nous avons appris à distinguer les phénomènes qu'il nous faut».

L'appareil spatial Lomonossov a été placé en orbite en 2016 et étudie des phénomènes de lumière, soit des éclairs lumineux de courte durée qui se produisent dans la partie supérieure de l'atmosphère terrestre ainsi que des caractéristiques radiologiques de la magnétosphère.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET DE
GESTION IMMOBILIÈRE DE LAGHOUAT

NIF : 098303010058147

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et délégation de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Laghouat, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales N° : 01/2019 paru dans le quotidien national «البلاد» en date du : 16/01/2019 et "DK-NWS" en date du : 16/01/2019 relatif à la réalisation des travaux d'achèvement des projets suivants : 56/200/900 logements publics locaux à la commune «Aflou»/Laghouat y compris VRD. 70/420 logements publics locaux F3(R+3) à «El' Mhafir»/Laghouat y compris VRD (lot unique). (Programme Quinquennal 2010-2014), qu'après évaluation des offres en date du 06/02/2019, les marchés sont attribués provisoirement comme suit:

Projets /site	Désignation des Lots	Attributaire provisoire	N° d'Identification Fiscale	Note Technique (/100)	Montant de l'offre Après Vérification en TTC	Délais (mois)	Critère de choix
Travaux d'achèvements des projets suivants : (Programme Quinquennal 2010-2014)	56/200/900 logements publics locaux à la commune «Aflou»/Laghouat y compris VRD	FERMASSI Abd El Rahmane	169031900369126	58.50	108.073.982,00	16	Moins disant parmi les Pré-qualifiés
	70/420 logements publics locaux F3(R+1) à «El' Mhafir»/Laghouat y compris VRD (Lot unique)	BEN HACHEM Tamim	198917070015922	64.14	81.826.522,58	14	Moins disant parmi les Pré-qualifiés

Les soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Laghouat dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés publics de la wilaya de Laghouat est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

COPIE PRIVÉE: 20 millions DA de revenus collectés en 2018

Un total de 20 millions de dinars a été collectés en 2018 au titre de la rémunération pour «copie privée» par l'Office national des droits d'auteurs et des droits voisins (ONDA), a indiqué, samedi soir à la Havane (Cuba), le Directeur général (DG) de cet établissement, M. Sami Bencheikh El Hocine.

«70% de ces revenus seront reversés aux ayants-droits (artistes et auteurs), tandis que les 30% autres seront destinés au soutien de l'action culturelle à l'exemple des activités de création et des manifestations», a précisé M. Bencheikh El Hocine dans le cadre des travaux de la 28^e édition de la foire internationale du livre de la Havane.

Les droits de la «copie privée» sont des «redevances ayant vu le jour avec la large utilisation des nouvelles technologies», notamment les téléphones, tablettes, micro ordinateurs et autres équipements utilisés dans le téléchargement et le partage des pro-

duits médiatiques protégés, a rappelé le DG de l'ONDA, précisant que ces droits «sont imposables aux importateurs de ces technologies».

A ce propos, M. Bencheikh El Hocine a fait remarquer que les redevances des créateurs «ont baissé en raison de l'utilisation illégale du contenu de ces technologies, notamment à cause du piratage, ce qui a conduit à l'imposition des droits de «la copie privée».

«Plus de 30 artistes et auteurs algériens perçoivent aujourd'hui «plus d'un milliard de centimes» des redevances grâce à ladite «copie privée», alors que leurs droits



«ne dépassaient pas 300 millions de centimes il y a de cela quelques années», a soutenu le même responsable, affirmant que parmi environ 10 pays seulement qui imposent cette taxe, l'Algérie demeure un des deux pays africains ayant commencé à appli-

quer ce droit depuis 2001. Membre de la délégation représentant l'Algérie, invitée d'honneur, le DG de l'Onda prend part aux travaux de la foire internationale du livre de la Havane qui se poursuivront jusqu'au 17 du mois courant.

MUSÉE D'ARTS MODERNES D'ORAN: Une exposition «Word Press Photo 2018» du 18 au 28 février

Le musée d'art moderne d'Oran (MAMO) accueillera du 18 au 28 février courant l'exposition «Word Press Photo» qui présente le meilleur journaliste visuel de l'année 2018, apprend-on de la directrice de cet établissement, Bouchra Salhi. Cette exposition itinérante présente, selon Mme Salhi, les œuvres des gagnants du concours «World Press Photo 2018» et sera présentée au MAMO avec le soutien de l'ambassade du Royaume des Pays-Bas à Alger. Oran est ainsi la deuxième ville algérienne à accueillir cette grande exposition de photographie de presse après Alger, rappelle Mme Salhi, ajoutant que cette exposition itinérante, qui enregistre la participation de 125 pays du monde entier, a déjà sillonné 45 pays (une centaine de villes). Pas moins de 4.548 photographes ont pris part à ce grand évènement culturel qui a mis en exhibé 73.044 photographies de presse. Le vernissage de l'exposition est prévu pour le 17 février en fin de journée, indique la même responsable.

GB «Roma», une production Netflix, remporte le Bafta du meilleur film et du meilleur réalisateur



«Roma», une production Netflix, s'est adjugé dimanche à Londres deux des plus prestigieuses récompenses britanniques du cinéma (Bafta), celle du meilleur film et du meilleur réalisateur, décernée au Mexicain Alfonso Cuarón. Ces récompenses confirment à quel point le géant américain de la vidéo est parvenu à devenir un acteur incontournable dans le cinéma. Pour le Bafta du meilleur réalisateur, Alfonso Cuarón l'a notamment emporté devant Spike Lee («BlackKkLans-

man»), Yorgos Lanthimos («La Favorite») et Bradley Cooper («A Star Is Born»).

De son côté, l'acteur américain Rami Malek a remporté le Bafta du meilleur acteur pour son interprétation du chanteur de Queen Freddie Mercury dans «Bohemian Rhapsody». Déjà couronné d'un Golden Globe pour ce rôle, nommé aux Oscars, Rami Malek âgé de 37 ans l'a emporté devant Bradley Cooper («A Star Is Born»), Christian Bale («Vice»), Steve Coogan («Stan & Ollie») et Viggo Mor-

tensen («Green Book»).

La Britannique Olivia Colman a remporté le Bafta de la meilleure actrice pour son interprétation de la reine Anne dans la comédie dramatique d'époque «La Favorite».

Nommée aux Oscars et couronnée d'un Golden Globe pour ce rôle, l'actrice de 45 ans l'a emporté devant Glenn Close («The Wife»), Lady Gaga («A Star Is Born»), Melissa McCarthy («Can You Ever Forgive Me?») et Viola Davis («Les Veuves»).

TINDOUF : Appel à mettre le legs matériel et immatériel à la disposition des chercheurs

Les participants à la première édition du séminaire «El-Moggar El-Thaqafi», tenu hier à Tindouf, ont plaidé à mettre le patrimoine culturel, matériel et immatériel national, à la disposition des chercheurs à la faveur d'une prochaine relance de la manifestation culturelle et économique internationale «El-Moggar», apanage de Tindouf jusqu'aux années 70 devra constituer un rendez-vous culturel mondial, dont l'Algérie fait partie.

Le Dr. Achour Fenni a, à ce titre, invité les personnalités et hommes de lettres intéressés par le patrimoine culturel d'apporter leur soutien à Tindouf pour accueillir l'élite culturelle nationale pour se rapprocher du legs matériel et immatériel national de l'élite culturelle et chercheurs en les invitant à de pareilles manifestations appelées à promouvoir la culture nationale et l'ouverture sur la culture universelle.

Placée sous le signe «Ecrire pour être», cette rencontre qu'a abritée la maison de la culture de Tindouf a été riche en communications et interventions afférentes au

thème, dont l'intervention du secrétaire général de l'Association nationale «Beyt Chiir» (Mison de poèmes) qui a, à cette occasion, indiqué que la relance de la manifestation culturelle et économique internationale «El-Moggar», apanage de Tindouf jusqu'aux années 70 devra constituer un rendez-vous culturel mondial, dont l'Algérie fait partie.

Le Dr. Achour Slimane Djouadi a, de son côté, estimé que «le véritable investissement de ces rencontres culturelles consiste en leur dynamisation d'une manière à servir et booster le tourisme culturel» qui, a-t-



il ajouté, «ne s'est limitée pas à la visite des sites et monuments archéologiques, mais incarne également d'autres dimensions».

Il s'agit, selon le conférencier, des manifestations, séminaires culturels et littéraires susceptibles de contribuer à la diversification du produit touristique et atteindre, par conséquent, une industrie touristique culturelle durable à même d'assurer l'équilibre entre les notions de la préservation du patrimoine et de l'investissement optimal. Le wali de Tindouf, Amoumène Marmouri, a souligné pour sa part que le «Moggar El-Thaqafi»

constitue une valeur ajoutée au riche patrimoine culturel national que recèle l'Algérie et une importante halte pour drainer et accueillir l'élite culturelle nationale". Initié par la bibliothèque publique «Abou El-Kacem Saadallah» de Tindouf, ce séminaire a été marqué par l'animation des communications ayant trait à la poésie hassanienne, le patrimoine culturel en Algérie, ainsi qu'une cérémonie de vente par dédicace, et de récital poétiques. Cette rencontre a été couronnée par la création de bureau de Tindouf de l'association nationale «Beyt Chiir».

CINÉMA

Le 2^e film Lego casse des briques au box-office nord-américain

Fin de jouer: «La Grande Aventure Lego 2» s'est emparée dès sa sortie ce week-end de la tête du box-office nord-américain, révèle les chiffres provisoires publiés dimanche par la société spécialisée Exhibitor Relations. Le film inspiré du célèbre jeu de construction, avec pour héros ses petits hommes jaunes animés, a généré 34,4 millions de dollars entre vendredi et dimanche aux Etats-Unis et au Canada. C'est deux fois moins que le premier «Lego Movie» du nom, qui avait engrangé 69 millions pour son démarrage en 2014. Mais même s'il a, selon le Hollywood Reporter, «beaucoup perdu de ce qui faisait le charme de l'original», ce deuxième opus devance nettement deux autres nouveautés: «What Men Want» et «Sang froid». «What Men Want» reprend, en sens inverse, les codes de «Ce que veulent les

femmes», dans lequel le personnage incarné par Mel Gibson parvenait en 2000 à entendre les pensées du sexe opposé.

Une agente sportive arrive cette fois à pénétrer l'esprit des hommes. Résultat: 19 millions de dollars en trois jours et la deuxième place du box-office.

La troisième marche du podium est occupée par «Sang froid» et ses 10,8 millions de dollars. Un résultat à la hauteur des attentes malgré le scandale déclenché par des propos de l'acteur principal du film, Liam Neeson, qui a avoué avoir un jour voulu tuer un «salopard Noir» au hasard après le vol d'une de ses amies.

«The Upside», adaptation américaine du film-phénomène français «Intouchables», tombe à la quatrième place pour sa cinquième semaine d'exploitation, ses 7,2 mil-

lions de dollars du week-end portant tout de même à 85,8 millions sa recette totale depuis sa sortie. Au sommet du classement trois semaines durant, «Glass», dernier volet de la trilogie de super-héros réalisée par M. Night Shyamalan, rétrograde au cinquième rang.

Le film réunissant les trois personnages croisés dans «Incassable» (2000) et «Split» (2016) a récolté 6,4 millions de dollars ces trois derniers jours, pour un total de 98,5 millions.

Voici le reste du Top 10:

- 6 - «The Prodigy» (6 millions de dollars)
- 7 - «Green Book» (3,6 millions)
- 8 - «Aquaman» (3,3 millions)
- 9 - «Spider-Man: New Generation» (3 millions)
- 10 - «Miss Bal» (2,7 millions).



MEETING EN SALLE DE LIÉVIN (FRANCE): L'Algérien Oussama Cherrad termine 9^e du 2000m

L'athlète algérien Oussama Cherrad a pris la 9^e position au 2000 m du meeting en salle de Liévin (France), qu'il a couru en 5:09.13, dimanche en soirée. La course a été remportée par le Bahreïnien, Birhanu Balew en 5:00.34, devant le Marocain Sofiane El Bakali en 5:00.55. Pour sa première expérience, Cherrad, champion arabe en titre junior du cross-country en Jordanie et champion du monde scolaire de cross, a couru tranquillement en restant à l'arrière du train en tentant de suivre le rythme très élevé imposé par les hommes de tête.

L'athlète algérien se rendra mardi à Faro (Portugal), pour un stage d'un mois, en compagnie de son entraîneur Brahim Chettah. L'enfant de Ras El Oued sous les couleurs de l'O Bordj Bou Arréridj séjournera au Portugal jusqu'au 14 mars pour un stage de préparation en prévision des prochains championnats d'Afrique «juniors» d'athlétisme, prévus en Côte d'Ivoire. Pour mémoire, la direction des jeunes talents sportifs (DJTS) de la FAA a retenu une liste de jeunes athlètes pour bénéficier de préparation adéquate, en prévision des échéances officielles de cette année 2019.

ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2019 - PRÉPARATION : «La prestation de Cherrad à Liévin a été acceptable»

La performance du demi-fondiste algérien Oussama Cherrad, qui a décroché la 9^e place, en 5:09.13 sur le 2000m du meeting indoor de Liévin (France), a été jugée «acceptable» par son entraîneur Brahim Chettah.

«Pour une première sortie en salle, la prestation de Cherrad à Liévin a été acceptable» a-t-il indiqué au site officiel de la Fédération algérienne d'athlétisme (faa.dz). Cette course, disputée dimanche soir à Liévin, a été remportée par Birhanu Balew, du Bahreïn, en 5:00.34, devant le marocain Sofiane El Bakali, deuxième, en 5:00.55. «En présence de plusieurs champions, qui avaient pour objectif de battre le record de l'épreuve, nous avons conseillé à notre athlète de courir à son rythme et de ne pas trop chercher à rivaliser avec le peloton de tête» a commencé par expliquer Chettah, ajoutant que pour une première en salle «Cherrad a bien su gérer ses efforts, ce qui lui a permis de terminer la course à l'aise». Le jeune international algérien reviendra ce lundi après-midi à Alger, avant de reprendre l'avion le lendemain matin à destination du Portugal, où il effectuera un stage bloqué en vue des prochains Championnats d'Afrique «juniors», qui auront lieu en Côte d'Ivoire.

Cherrad embarquera de l'Aéroport international Houari Boumediene (Alger) à 8h00, et transitera par la capitale Lisbonne, avant de se rendre à Faro, où se déroulera son stage jusqu'au 14 mars prochain. Le jeune international algérien, spécialiste du 800m et du 1500m «n'a pas encore tranché» selon son entraîneur concernant l'épreuve qu'il disputera en Côte d'Ivoire. «La décision de s'aligner sur le 800m ou le 1500m sera prise au moment opportun, en fonction de notre préparation et de la forme qu'affichera notre athlète d'ici l'entame de cette compétition continentale» a conclu Chettah.

APS

LE MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, MOHAMED HATTAB : «Orienter les jeunes sportifs vers les disciplines olympiques»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab a insisté, dimanche à Saida, sur l'orientation des jeunes sportifs vers les spécialités olympiques afin de leur permettre de participer aux compétitions internationales.

Lors de la deuxième et dernière journée de sa visite d'inspection dans la wilaya, le ministre a souligné qu'il faut inciter les jeunes sportifs à choisir des disciplines agréées par le Comité international olympique (CIO), signalant de nouvelles disciplines recensées au niveau de grandes villes ne sont pas agréées dont des sports de combat. Mohamed Hattab a affirmé, au passage, que les disciplines olympiques offrent aux jeunes l'occasion de participer aux jeux méditerranéens et aux jeux olympiques et que le bon investissement dans les jeunes contribue efficacement au développement du sport.

Au cours d'une conférence de presse au complexe sportif «13 avril 1958» au chef-lieu de wilaya, le ministre a fait savoir que la wilaya de Saida a bénéficié d'une enveloppe de 6 milliards DA destinée à la réalisation de 175 projets sportifs dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, soulignant que la wilaya a connu une redynamisation dans les dernières années en matière de réalisation d'infrastructures sportives et de jeunes.

En posant la première pierre de réalisation de la piscine semi-olympique dans la commune de Ouled Brahim, Mohamed Hattab a



valorisé la volonté et la détermination des autorités locales dans la réalisation de différents projets du secteur de la jeunesse et des sports. En outre, le ministre a appelé les responsables au niveau de l'APC de Ouled Brahim d'associer des investisseurs privés dans la réalisation d'infrastructures sportives et récréatives, notant les moyens que recèle cette collectivité peuvent créer la richesse et de nouveaux emplois.

Dans la même commune, il a eu des explications sur le projet d'édification et de réalisation de 11 stades de proxi-

mité de football en gazon artificiel à travers les communes d'Ain Lahdjar, Ouled Brahim et Hassasna pour une enveloppe de 66 millions DA au titre de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales et un délai de quatre mois, ainsi que sur la réalisation d'une salle omnisports de 500 places, avant de donner le coup d'envoi au revêtement du stade municipal de cette commune en gazon artificiel.

Dans la commune de Hassasna, Mohamed Hattab a inauguré l'extension du stade communal de football, a posé la première pierre de

construction d'une salle omnisports de 500 places et a lancé les travaux de revêtement du stade communal de Saida en gaz artificiel de 6^e génération, avant d'inspecter le complexe sportif «13 avril 1958» et d'assister à une partie des activités sportives organisées par des associations locales.

Le ministre a achevé sa tournée en présidant une cérémonie au siège de la wilaya en l'honneur des sportifs qui se sont illustrés dans des compétitions internationales et nationales et a rencontré des associations juvéniles et sportives locales.

KARATÉ-DO/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE : L'Algérie termine avec 29 médailles dont 6 en or

La sélection algérienne de karaté-do a terminé avec un total de 29 médailles (6 or, 10 argent et 13 bronze) à l'issue de la dernière journée des championnats d'Afrique-Zone 1 messieurs et dames (cadets, juniors et seniors), dimanche dans la salle Prince Moulay Rachid à Marrakech (Maroc).

Les seniors algériens ont clôturé la compétition de fort belle manière en décrochant onze médailles (3 or, 5 argent et 3 en bronze). Les trois médailles d'or ont été décrochées par Merabet Amina dans la spécialité kata individuel, alors que Fayçal Bouakel (68 kg) et Yacine Brahim (84 kg) ont été sacrés dans la spécialité kumité.

Aux épreuves de Kata par équipes, la sélection algérienne messieurs a pris

la médaille d'argent, alors que la médaille d'or est revenue au Maroc, pays organisateur. En kata individuel, Ouites Louad a pris le bronze. Dans la spécialité kumité dames, cinq médailles d'argent ont été également décrochées par les Algériennes.

Chez les cadets, la sélection algérienne a terminé la compétition avec un total de 11 médailles (2 or, 3 argent et 6 bronze). Les deux médailles d'or ont été décrochées dans la spécialité kumité, grâce à Basmala Mahmoud (-54 kg) et Ouikene Cilia (-47 kg) chez les filles. Les trois médailles d'argent ont été l'œuvre d'Abouriche Louiza (-54 kg), Dorai Rym (-47 kg) chez les filles et Midoune Falah (-70 kg) chez les garçons. De leur côté, Fodil Hana (-

54 kg), Rania Aiden (+54 kg), Guiri Ayoub (-63 kg) et Matouk Islam ont pris le bronze en kumité. Dans la spécialité kata individuel (filles), Saïbi Imane et Adjmouti Ferroudja ont décroché également le bronze.

La sélection algérienne des juniors s'est distinguée en remportant sept médailles (1 or, 2 argent et 4 bronze). La médaille d'or est revenue à la sélection algérienne «A» en kata par équipe, alors que la médaille d'argent a été l'œuvre de l'équipe B. Toujours dans la spécialité Kata (individuel), Tas Yanis et Sonia Belabès ont pris respectivement les médailles de bronze et d'argent. En kumité, Zitouni Oussama (-76 kg), Garti Hichem (-68 kg) et Raad Selma (-59 kg) ont remporté la médaille de bronze.

NATATION/ MEETING FFN GOLDEN TOUR - NICE: L'Algérien Sahnoun remporte l'or sur le 50m nage libre

Le nageur algérien Oussama Sahnoun a remporté, dimanche soir, la médaille d'or du 50m nage libre lors du meeting international de Nice (FFN Golden tour/Camille-Muffat), disputé du 8 au 10 février dans la ville française. Le sociétaire du CN Marseille a dominé la course avec un temps de 00:22.59, devant les Français Maxime

Grousset (00:22.65) et Yonel Govidin (00:22.92). Il s'agit de la deuxième médaille remportée par l'Algérien lors de ce rendez-vous Niçois, après le bronze décroché sur le 100m nage libre. Sahnoun a obtenu la 3^e place avec un temps 00:49.89, derrière les Français Maxime Grousset (00:49.39) et Jérémy Stravius (00:49.76).



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (4E J/ GR. D) JS SAOURA - AS VITA CLUB : Victoire impérative pour les «Aigles du Sud»

La JS Saoura tentera de se relancer dans la course à la qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique de football, en accueillant aujourd'hui à Béchar (20h00) les Congolais de l'AS Vita Club, à l'occasion de la 4e journée (Gr. D) de la phase de poules.



Auteur d'un match nul salubre le 2 février à Kinsasa face à ce même adversaire (2-2) lors de la 3e journée, la JSS (4e, 2 pts) devra impérativement l'emporter pour relancer ses chances et enregistrer à l'occasion une victoire historique à ce stade de l'épreuve.

Dirigée par l'entraîneur Karim Zaoui, promu à la tête de la barre technique après le départ de Nabil Neghiz juste après le nul concédé à domicile face aux Egyptiens du Ahly (1-1), la JSS devra rester vigilante face au finaliste de la dernière édition de la Coupe de la Confédération africaine si elle veut éviter de mauvaises surprises.

L'AS Vita Club (2e, 4 pts), qui reste sur une victoire en championnat congolais mercredi dernier dans le derby kinois face aux Académiciens de l'AC Rangers (2-1), a effectué le déplacement

à Béchar avec la ferme intention de revenir avec un bon résultat et faire à l'occasion un pas vers les quarts de finale.

Dans l'autre match de ce groupe, le leader Al-Ahly, finaliste malheureux de la précédente édition, se rendra à Dar es Salaam pour croiser le fer avec les Tanzaniens de Simba SC, lourdement battus à Alexandrie (5-0).

Le CS Constantine, second représentant algérien dans cette Ligue des champions engagé dans le groupe C, a été exempté de cette 4e journée, suite à la décision du jury disciplinaire de la Confédération africaine de football de disqualifier le club égyptien d'Al-Ismaïly, dont les supporters se sont rendu coupables d'incidents lors de la réception du Club Africain (match arrêté) à l'occasion de la 2e journée.

Le programme

Programme de la 4e journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, prévue aujourd'hui :

Groupe A :

Asec Mimosas (Côte d'Ivoire) - Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud)

WA Casablanca (Maroc) - Lobi Stars (Nigeria)

Groupe B :

Horoya AC (Guinée) - FC Platinum (Zimbabwe)

ES Tunis (Tunisie) - Orlando Pirates (Afrique du Sud)

Groupe C :

Club Africain (Tunisie) - TP Mazembe (RD Congo)

Groupe D :

Simba SC (Tanzanie) - Al-Ahly (Egypte)

JS Saoura (Algérie) - AS Vita Club (RD Congo)

NB : le représentant algérien, le CS Constantine, a été exempté de cette 4e journée suite à la disqualification du club égyptien d'Al-Ismaïly.

GRUPE D :

Le point avant la 4e journée

Le point du groupe D de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, avant le déroulement de la 4e journée prévue mardi :

Simba (TAN) - Al-Ahly (EGY) à 14h00
JS Saoura (ALG) - AS Vita Club (RDC) à 20h00

Classement	Pts	J	Diff
1. Al-Ahly	7	3	+7
2. AS Vita Club	4	3	+3
3. Simba	3	3	-7
4. JS Saoura	2	3	-3

Déjà joués :

Al-Ahly (EGY) - AS Vita Club (RDC) 2-0

Simba (TAN) - JS Saoura (ALG) 3-0

JS Saoura (ALG) - Al-Ahly (EGY) 1-1

AS Vita Club (RDC) - Simba (TAN) 5-0

AS Vita Club (RDC) - JS Saoura (ALG) 2-2

Al-Ahly (EGY) - Simba (TAN) 5-0

Reste à jouer :

5e Journée : (8-10 mars 2019)

AS Vita Club (RDC) - Al-Ahly (EGY)

JS Saoura (ALG) - Simba (TAN)

6e Journée : (15-17 mars 2019)

Al-Ahly (EGY) - JS Saoura (ALG)

Simba (TAN) - AS Vita Club (RDC).

LIGUE 1 DE FOOTBALL (22E JOURNÉE) :

Le leader en péril à Aïn M'lila, duel pour le podium à Alger

Le leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, l'USM Alger, effectuera un déplacement périlleux à l'Est pour défier l'un des mal-classés, l'AS Aïn M'lila, alors que le Paradou AC accueillera le CS Constantine avec comme enjeu une place sur le podium, à l'occasion de la 22e journée prévue à partir d'aujourd'hui. Auteur d'une victoire laborieuse devant son public face à l'USM Bel-Abbès (1-0), l'USMA (1re, 44 pts) doit se méfier d'une équipe de l'ASAM (12e, 22 pts), dont la victoire reste impérative pour pouvoir s'éloigner de la zone rouge. Un match qui s'annonce incertain et ouvert à tous les pronostics entre deux équipes qui luttent pour des objectifs diamétralement opposés. La JS Kabylie (2e, 37 pts), auteur de deux points seulement lors des trois derniers matchs, se déplacera à Alger pour croiser le fer avec le CR Belouizdad (15e, 19 pts), dans un choc des extrêmes. Si la JSK aborde ce rendez-vous en plein doute, le Chabab espère réaliser la passe de trois et amorcer son redressement, lui qui reste sur deux succès de suite : à domicile face à l'ES Sétif (1-0) et en déplacement face à l'Olympique Médéa (1-0). De son côté, le Paradou AC (3e, 33 pts), vainqueur de ses cinq derniers matchs, toutes compétitions confondues, passera un véritable test à enjeu à domicile face au champion sortant, le CS Constantine (4e, 32 pts). Une victoire des Académiciens leur permettra de conforter leur position sur le podium, alors que le CSC cherchera à éviter une deuxième faux-pas, après le nul concédé à la maison face à l'ASAM (0-0). A Sétif, l'ESS (7e, 27 pts), sous la houlette de son nouvel entraîneur Nabil Neghiz, aura à coeur de renouer avec le succès en recevant l'Olympique Médéa (11e, 22 pts) et mettre ainsi fin à deux défaites de rang. En bas du classement, le stade de l'Unité maghrébine de Béjaïa sera le théâtre d'un choc de mal-classés entre le MOB, premier reléguable (14e, 20 pts) et le CA Bordj Bou Arréridj (10e, 22 pts). Cette journée sera amputée de trois rencontres : JS Saoura - DRB Tadjenanet (16 février), MC Alger - MC Oran (23 février) et USM Bel-Abbès - NA Hussein-Dey (20 mars), décalées par la Ligue de football professionnel en raison de l'engagement du NAHD et de la JSS en compétitions africaines ainsi que du MCA en Coupe arabe.

Le programme

Programme de la 22e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, prévue à partir de mardi :

Aujourd'hui 12 février :

Béjaïa : MO Béjaïa - CABB Arréridj (17h00)

Alger (Omar-Hamadi) : Paradou AC - CS Constantine (17h45)

Demain 13 février :

Aïn M'lila (Khelef-Zoubir) : AS Aïn M'lila - USM Alger (15h00)

Alger (20-Août-1955) : CR Belouizdad - JS Kabylie (15h00)

Sétif : ES Sétif - O. Médéa (17h00)

Samedi 16 février :

Béchar : JS Saoura - DRB Tadjenanet (18h00)

Samedi 23 février :

Alger (5-Juillet) : MC Alger - MC Oran (17h45)

Mercredi 20 mars :

Sidi Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - NA Hussein-Dey (16h00)

Classement

	Pts	J
1). USM Alger	44	21
2). JS Kabylie	37	21
3). Paradou AC	33	21
4). CS Constantine	32	20
--). MC Alger	32	20
6). JS Saoura	27	19
--). ES Sétif	27	20
--). NA Hussein-Dey	27	20
9). MC Oran	24	21
10). CABB Arréridj	22	20
--). O. Médéa	22	21
--). AS Aïn M'lila	22	21
13). DRB Tadjenanet	21	20
14). MO Béjaïa	20	20
15). CR Belouizdad	19	20
--). USM Bel-Abbès	19	21

APS

LIGUE DES CHAMPIONS (4E JOURNÉE/GR:D) :

La JS Saoura peaufine sa préparation avant d'affronter l'AS Vita Club

La JS Saoura poursuit sa préparation en vue du match contre les Congolais de l'AS Vita Club mardi soir à Béchar pour le compte de la 4e journée du groupe D, des 8èmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique. Au cours des trois séances d'entraînement en préparation de ce rendez-vous africain, l'entraîneur Krim Zaoui a peaufiné les différents

compartiments pour être prêt le jour J et remporter les trois points de la victoire. La victoire jeudi dernier face au le NA Hussein-Dey (1-0), en clôture de la 20ème journée du championnat de Ligue 1- Mobilis, qui a permis à l'équipe de rejoindre la 6ème place en compagnie de l'ES Sétif et du NAHD avec 27 points au classement général, est une preuve que les choix

du staff technique est judicieux et que les chances sont grandes de remporter la rencontre face à l'AS Vita Club. "Nous devons coûte que coûte remporter cette rencontre et nous sommes prêts, en qualité de supporters, à apporter les soutiens nécessaires à notre équipe", a affirmé le président du comité des supporters de la JS Saoura, Mohamed Baglab.

CAN-2019 (PRÉPARATION) :

Ghana-Cameroun en amical en mars prochain à Accra

La fédération camerounaise de football (FECAFOOT) a annoncé la programmation d'un match amical international des «Lions indomptables» du Cameroun contre le Ghana, en mars prochain à Accra, en prévision de la phase fi-

nale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) qui aura lieu en Egypte (juin-juillet 2019), rapportait hier la presse africaine.

« C'est sur invitation de la Fédération ghanéenne de football que cette rencontre a été convenue », a

indiqué la même source, citant la FECAFOOT. En plus de supporter intégralement les frais de déplacement et de séjour de la sélection camerounaise, le Ghana offrira à cette dernière une prime de 12 500 000 francs CFA, a ajouté la

même source. Contrairement au Cameroun qui doit obtenir sa qualification à la dernière journée contre les Comores, le 22 mars prochain, le Ghana a déjà en poche son billet pour le rendez-vous en Egypte.

LIGUE 2 (22E JOURNÉE - MATCH AVANCÉ) : Un choc des extrêmes ASO-USMB pour ouvrir le bal

Le bal de la 22e journée de Ligue 2 Mobilis de football s'ouvrira ce jour par un duel des extrêmes, entre l'ancien leader ASO Chlef qui reçoit la lanterne-rouge USM Blida, au moment où les autres rencontres sont programmées les vendredi et samedi d'après. Parmi ces matchs, plusieurs duels intéressants, pour l'accession et le maintien, avec en tête d'affiche le déplacement de l'actuel leader NC Magra chez le RC Relizane (6e), sans oublier le derby de l'Ouest, entre l'ASM Oran et l'ES Mostaganem. Mais c'est cette opposition «aux forces inégales», entre l'ASO et l'USMB qui donnera le coup de starter. Un match qui, à priori, devrait fort probablement tourner en faveur des Chélifiens, car outre l'avantage du terrain et le soutien du public, ils disposent de bien d'autres atouts que les Blidéens. Il est vrai que ces derniers temps, les Rouge et Blanc semblent en nette perte de vitesse, puisqu'ils ont concédé vendredi à Magra leur troisième défaite depuis l'entame de la phase retour, mais les pronostiques les donnent quand même «favoris» face à la lanterne-rouge. En effet, l'USMB ne donne plus l'impression d'avoir la force de lutter pour son maintien et sa dernière défaite à domicile (1-3) contre l'US Biskra ne fait que confirmer cette thèse. Autre raison qui devrait condamner l'ASO à gagner lors de cette 22e journée, son importante dégringolade au classement général après ce nouveau faux pas à Magra, puisque les Rouge et blanc se retrouvent au 4e rang, ex-aequo avec l'US Biskra, avec 34 points pour chaque club. L'ASO doit donc impérativement l'emporter ce mardi, pour rester au contact du peloton de tête et conserver intactes ses chances d'accession.

Mardi, 12 février :

A Chlef (Stade Mohamed-Boumezrag) : ASO Chlef - USM Blida (17h00)

Classement :	Pts	J
1). NC Magra	39	21
2). WA Tlemcen	37	21
3). MC El Eulma	35	21
4). ASO Chlef	34	21
→). US Biskra	34	21
6). RC Relizane	33	21
→). JSM Béjaïa	33	21
8). USM Annaba	30	21
9). JSM Skikda	29	21
10). Amel Boussaâda	28	21
11). ES Mostaganem	27	21
12). MC Saïda	23	21
13). USM Harrach	21	21
14). ASM Oran	18	21
15). RC Kouba	7	21
16). USM Blida	10	21

LIGUE 1/MC ORAN : Tout Oran mobilisé pour confier les rênes du club à "Hyproc"

La mobilisation bat son plein depuis quelques jours à Oran dans l'optique de matérialiser le protocole d'accord signé en début de janvier passé entre le club phare de la ville, le MC Oran, et l'entreprise "Hyproc Shipping company", duquel l'on aspire voir la filiale de Sonatrach reprendre les rênes de la formation de Ligue 1 de football.

Les rassemblements et rencontres se multiplient, auxquels prennent part, outre des notables de la ville et supporters, d'anciens joueurs et dirigeants du MCO non sans que tout ce beau monde ne tire la sonnette d'alarme tout en pressant "Hyproc" à passer à l'acte.

Mais le dossier n'est pas aussi simple comme le croient certains, prévient l'ancien président des «Hamraoua», Youcef Djebbari, l'actuel actionnaire majoritaire de la société sportive par actions (SSPA) du club. «De la dernière réunion que nous avons eue avec les responsables d'Hyproc, nous sommes sortis avec la conviction que le chemin est encore long pour que le MCO soit repris par cette société», a-t-il précisé.

Et pour cause : cette filiale de la firme pétrolière nationale spécialisée dans le transport maritime des hydrocarbures, exige d'abord les bilans financiers des différents présidents qui se sont succédés

aux commandes du Mouloudia depuis la création de son SSPA, soit depuis l'avènement du professionnalisme en 2010.

Or, et selon Djebbari lui-même, aucune assemblée générale des actionnaires n'a été tenue depuis quatre ans, ce qui justifie du reste l'indisponibilité de ces bilans, risquant de s'avérer un véritable obstacle pour conclure la transaction.

Cette donne plonge déjà les amoureux du MCO dans la panique, surtout que les responsables d'Hyproc «se sont engagés à seulement sponsoriser le club pour le moment», a encore fait savoir Djebbari, ce qui n'est pas fait pour satisfaire la majorité



dans la famille mouloudéenne avide de voir son club entre les mains de la société en question après avoir longtemps souffert de la défaillance de ses dirigeants».

Le MCO, dont le dernier titre remonte à 1996, espère retrouver son lustre d'antan sous la houlette d'hyproc, surtout que pour cette saison, l'équipe lutte encore pour son

maintien parmi l'élite. Les protégés du nouvel entraîneur, le revenant Jean Michel Cavalli, comptent seulement trois points d'avance sur la zone de la relégation. A «El Bahia» tout le monde, croise ainsi les doigts de peur de voir le scénario de l'échec de la transaction qu'allait conclure le club avec «Naftal» en 2012, se reproduire avec «Hyproc».

CHAMPIONNAT AMATEUR (GR. OUEST) : Les trois clubs oranais à l'heure de la résurrection

Les trois clubs oranais évoluant dans le championnat de division nationale amateur (Gr. Ouest), à savoir l'OM Arzew, le SCM Oran et l'IRB El Kerma, sont en train de faire leur résurrection cette saison après avoir longtemps flirté avec la relégation lors de l'exercice passé. Les trois formations en question sont tout simplement engagées cette saison dans la course à la montée en Ligue 2 professionnelle, occupant respectivement les 1re et 3e places après 20 journées de compétition.

Seule la JSM Tiaret, nouveau promu dans ce palier, parvient à résister aux trois équipes pré-citées, en talonnant de très près le leader, l'OMA, qui compte 43 points, contre 42 pour «Ezzarga» et 36 pour le SCMO et l'IRBEK qui se par-

tagent la troisième place. Et vu qu'il reste encore dix journées de compétition, les débats intenses entre les quatre teams autour du seul billet donnant accès à la Ligue 2 devraient durer jusqu'à la dernière journée. Toujours est-il que tout le monde à Oran s'est réjoui du retour au premier plan de ses trois représentants dans le championnat amateur. Lui fait oublier, un tant soit peu, les déboires du MC Oran et de l'ASM Oran, les deux clubs phares de la ville, qui luttent pour leur maintien en Ligue 1 et Ligue 2 respectivement. Il était d'ailleurs temps pour que l'OMA, le SCMO et l'IRBEK de revoir à la hausse leurs ambitions, estiment les sportifs oranais, souhaitant au passage que l'un des trois clubs réussisse à accéder en fin de saison. Une mission

très difficile surtout que la JSMT, qui a perdu les commandes à cause d'un passage à vide, est en train de revenir en force depuis quelque temps dans l'espoir de rattraper son retard. Samedi prochain, tous les regards seront braqués sur le stade communal d'Arzew qui abritera le choc de la 21e journée, un derby qui s'annonce palpitant entre l'OMA et le SCMO. Ce dernier, drivé par l'ancien attaquant international, Bachir Mecheri, jouera pour l'occasion sa dernière carte pour rester dans la course à l'accession. Seule la victoire comptera pour lui dans l'espoir de réduire l'écart le séparant du leader. La JSMT, quant à elle, sera sur du velours en accueillant le SKAF Khe-mis, tandis que l'IRBEK jouera à domicile contre le MCB Oued Sly.

CHAMPIONNAT DES PAYS-BAS (21 JOURNÉE) : L'Algérien Darfalou (Vitesse) buteur contre Groningen

L'attaquant international algérien de Vitesse Arnhem, Oussama Darfalou, a inscrit dimanche soir, son 5e but de

la saison en Championnat, lors de la défaite de son équipe chez Groningen (2-1), dans un match comptant pour la 21e

journée. Les locaux ont ouvert le score dès la 13e minute de jeu par l'intermédiaire de Kaj Sierhuis, mais Darfalou a re-

mis les pendules à l'heure à la 34e minute suite à une passe décisive de son coéquipier Vyacheslav Karavaev. Finalement, la modeste équipe de Groningen a ajouté un second but par Mohamed El Hankouri dans le temps additionnel (90e+1), assurant les 3pts à son équipe. A l'issue de cette défaite, Vitesse est toujours 5e au classement général avec 30pts au compteur, tandis que Groningen se propulse au 12e rang avec 24pts. Pour rappel, Darfalou s'est engagé le 6 juin dernier avec Vitesse Arnhem pour un contrat de quatre ans en provenance de l'USM Alger. Avec le club algérois, Darfalou s'est adjugé lors de la saison 2017-2018 le titre honorifique de meilleur buteur du championnat avec 18 buts au comp-

AFRIQUE/LIGUE DES CHAMPIONS : L'élimination d'un club égyptien pour violences annulée en appel (CAF)

L'élimination du club égyptien Ismaily SC de la Ligue des champions d'Afrique de football, après des violences commises le mois dernier par leurs supporters, a été annulée en appel dimanche, a annoncé la Confédération africaine de football (CAF).

Le 18 janvier, au stade d'Ismaïlia, le match opposant l'équipe hôte Ismaily SC aux Tunisiens du Club Africain avait été interrompu après des jets de projectiles (des pierres et des bouteilles d'eau) sur le terrain par

les supporters égyptiens. «D'après ce qui a été vu, il n'y a pas eu d'envahissement du terrain et l'agression (ciblée) contre l'équipe adverse n'a pas été établie», a déclaré Nathalie Rabe, directrice de la communication de la CAF. Or, ce sont les deux conditions nécessaires pour déclarer l'équipe hôte «perdante (du match) et éliminée de la compétition», a-t-elle précisé. Sur ce fondement, un jury d'appel a annulé dimanche l'élimination décidée le mois dernier par une

commission chargée de l'organisation des compétitions inter-clubs, a ajouté Mme Rabe.

La sécurité dans les stades reste le principal défi de l'Egypte, qui accueille cet été l'édition 2019 de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2019), qui se jouera pour la première fois à 24 équipes contre 16 auparavant. La CAF avait assuré en début de semaine que l'Egypte serait «prête», y compris en termes de sécurité, pour assurer l'organisation de la plus importante compétition sportive

du continent. Outre El-Ismaïly et le Club Africain de Tunis, le groupe C de la phase de poules de la Ligue des champions comprend également le CS Constantine (Algérie) et TP Mazembé (RD Congo). Avant la programmation des matchs en retard du groupe C, le CS Constantine occupe provisoirement la tête du classement avec 6 points pour 2 matches, en compagnie du TP Mazembé (6 pts-3 m). Le Club Africain est 3e (3 pts-3 m), alors que l'Ismaïly est 4e (0 pt - 2 m).

BALE ET LA POLÉMIQUE...

Ce samedi, le Real Madrid a remporté le derby en venant à bout de l'Atlético Madrid (3-1), dans le cadre de la 23e journée de Liga. Entré en cours de jeu, Gareth Bale (29 ans, 18 matchs et 4 buts en Liga cette saison), bien lancé par Luka Modric dans la profondeur, a inscrit le dernier but de son équipe afin de mettre fin au suspense ! Et alors que sa célébration semblait classique avec les deux bras écartés, le Gallois a finalement réalisé un bras d'honneur très furtif à destination des supporters colchoneros... Un geste qui risque de faire polémique.



RONALDO atteint la barre des 20 buts avec la Juve

En marquant dimanche contre Sassuolo, Cristiano Ronaldo a porté à 20 son nombre de réalisations avec la Juventus. Alors qu'elle ne s'arrête que dans trois mois, la première saison de Cristiano Ronaldo à la Juventus de Turin est déjà une très grande réussite. Le star portugaise s'est parfaitement adaptée à sa nouvelle équipe, et son nombre de buts inscrits depuis son arrivée en est la meilleure preuve. Ce dimanche, le quintuple Ballon d'Or a fait trembler les filets lors de la victoire acquise sur le terrain de Sassuolo (3-0).

Cette réalisation, réussie d'une puissante reprise de la tête, est sa 20e sous les couleurs bianconeri. Un sacré total pour une première saison dans un championnat réputé pour la rugosité de ses défenseurs et son aspect tactique. 20 buts marqués, c'est la 13e année de suite que Ronaldo réalise cet accomplissement. Depuis 2006/07, que ça soit sous le maillot de Manchester United, du Real Madrid et donc la Juventus, il a systématiquement dépassé cette barre. La meilleure marque a été établie lors de l'exercice 2014/15 (61) et elle sera probablement difficile à aller chercher.

AGÜERO ce génie parfois sous-estimé

Auteur d'un nouveau triplé contre Chelsea (6-0), Sergio Agüero est dans une forme étonnante. L'attaquant argentin de Manchester City rappelle en ce moment à ceux qui l'avaient un peu oublié qu'il fait bien partie des très grands attaquants.

Dans une époque où Lionel Messi et Cristiano Ronaldo ne laissent que des miettes à leurs concurrents, Sergio Agüero fait partie de ces joueurs exceptionnels qui ont appris à vivre dans l'ombre du Barcelonais et du Bianconero. Mais pour ceux qui suivent de près le Kun, il est impossible de ne pas le placer parmi les très grands 9 de l'histoire du football. On a pu lui reprocher de ne pas faire la différence lors des très grands rendez-vous, notamment en Ligue des Champions.

Mais faut-il pointer du doigt l'attaquant argentin ou une équipe qui n'a pas souvent répondu aux attentes sur la scène européenne ? En tout cas, Manchester United, Liverpool, Arsenal et Chelsea ont tous cédé face au Kun cette saison en Premier League. Preuve qu'il ne brille pas que face aux «petits». Lors de la démonstration de Manchester City contre Chelsea (6-0), dimanche en Premier League, l'Argentin a inscrit un nouveau triplé, une semaine après avoir déjà réussi pareil exploit face à Arsenal (3-1).

Il égale ainsi le record de triplés détenu par Alan Shearer (11) en championnat d'Angleterre. Et il a encore les jambes et le talent pour prendre seul la tête de ce classement dans le futur. A 30 ans, Agüero est toujours aussi régulier et prolifique. Avec 23 buts toutes compétitions confondues cette saison, il est dans ses standards habituels, ceux d'un attaquant qui n'a pas inscrit moins de 28 buts depuis l'exercice 2013-2014. Mieux encore, le natif de Buenos Aires n'a terminé qu'une seule saison à moins de 20 buts (17 en 2012-2013) depuis 2007-2008 (il avait 19 ans).

Impressionnant... «Je l'ai déjà dit de nombreuses reprises, Sergio marque à chaque saison de nombreux buts. J'admire ce genre de joueurs, cette régularité. Des jeunes joueurs commencent à arriver mais certains restent au top sur une longue période, c'est fantastique», a déclaré Josep Guardiola au micro de la BBC après la victoire de son équipe ce week-end. En parlant de «jeunes joueurs qui commencent à arriver», l'entraîneur de Manchester City sait de quoi il parle. La saison dernière, Guardiola avait tenté de glisser Gabriel Jesus dans la peau d'un titulaire à la pointe de son attaque (19 titularisations pour le Brésilien contre 22 pour l'Argentin en championnat). Il a bien été forcé de constater que le Kun ne pouvait qu'être son numéro 1 (7 contre 21 cette saison). Et ce n'est pas près de changer au vu de la forme étonnante d'Agüero, désormais meilleur buteur de l'histoire de Manchester City en championnat (160 buts en 229 matchs).



TOTTENHAM VIENT À BOUT DE LEICESTER

Toujours privé de Dele Alli et Harry Kane, Tottenham a empêché les trois points devant Leicester (3-1), dimanche, dans le cadre de la 26e journée de Premier League. Davinson Sanchez (33e), Christian Eriksen (63e) et Son Heung-Min (91e) ont trouvé la faille du côté de Wembley, alors que Jamie Vardy a un temps relancé le suspense (76e). Les Spurs sont toujours 3e à 5 points de Liverpool, alors que les Foxes de Claude Puel sont 12e.

Reus très incertain contre Tottenham

L'ailier allemand, déjà forfait contre Hoffenheim, pourrait aussi manquer le choc contre Tottenham mercredi en Ligue des champions. Marco Reus est toujours à l'infirmerie. Le leader offensif du Borussia Dortmund était sorti blessé dès la mi-temps mardi dernier, contre le Werder Brême, touché à une cuisse lors de l'élimination de son équipe en huitièmes de finale de coupe d'Allemagne.

Une blessure qui a entraîné son absence pour le match du leader de Bundesliga contre Hoffenheim ce samedi, en championnat d'Allemagne, qui s'est soldé par un spectaculaire match nul au terme d'une pluie de buts (3-3).

Le Borussia Dortmund ne s'attend pas à ce que Marco Reus joue contre Tottenham mercredi, en huitième de finale aller de Ligue des champions, en raison de sa blessure musculaire. Le directeur sportif Michael Zorc l'a confirmé à Ruhrnachrichten. "Je pense que nous déciderons à court terme. Mais je ne m'attends pas à une récupération miraculeuse avant mercredi".



MDN

ARMÉE

Gaïd Salah en visite de travail et d'inspection aujourd'hui et demain à la 5^e Région Militaire

Le vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, effectuera, aujourd'hui et demain, une visite de travail et d'inspection à la 5^{ème} Région militaire à Constantine, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Lors de cette visite, le général de corps d'armée «procédera à l'inspection de certaines unités et tiendra des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la 5^{ème} Région Militaire», précise la même source.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE

Reddition d'un terroriste armé à In Amenas et une cache d'armes de guerre découverte à Adrar

Un terroriste armé qui avait rallié les groupes terroristes en 2017, s'est rendu dimanche aux autorités militaires à In Amenas, alors qu'une cache contenant un arsenal de guerre, a été découverte à Adrar, a indiqué hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué «Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts des Forces de l'Armée nationale populaire, le terroriste dénommé +Boughezla Ahmed Mohamed+, s'est rendu, hier 10 février 2019, aux autorités militaires à In Amenas en 4^e Région militaire», précise la même source «Ledit terroriste qui avait rallié les groupes terroristes en 2017 était en possession d'un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov et d'un chargeur garnis de munitions», ajoute le communiqué. Dans le même contexte, un détachement de l'Armée nationale populaire «a découvert, lors d'une opération de recherche et de fouille menée près des frontières algéro-

maliennes à Adrar (3^e Région militaire), une cache contenant un lot d'armements et de munitions à savoir : un (1) fusil à lunettes avec viseur et un chargeur de munitions, un (1) pistolet mitrailleur de type kalachnikov avec chargeur de munitions et treize (13) obus de mortiers de calibre 82 mm». Cette cache contenait également «cinq (5) fusées pour obus de BM-21 de calibre 122 mm, trois (3) fusées pour obus de mortiers de calibre 82 mm, une (1) boîte de charges de propulsion pour mortier de calibre 82 mm, en plus d'une quantité de munitions de différents calibres (206 balles)». «Ces opérations réitérent, encore une fois, la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l'Armée nationale populaire mobilisées le long de nos frontières, à préserver la sécurité de notre territoire national et à mettre en échec toute tentative de déstabiliser la sécurité du pays», conclut le communiqué du MDN.

25 orpailleurs arrêtés à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar

Vingt-cinq orpailleurs ont été arrêtés et des moyens de transport et des équipements utilisés dans l'extraction illégale de l'or ont été saisis dimanche par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, a indiqué hier un communiqué du ministère de Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté, le 10 février 2019, lors d'opérations distinctes menées à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar (6^{ème} Région militaire), vingt-cinq (25) orpailleurs et saisi 4 camions, 4 véhicules tout-terrain, 16 détecteurs de métaux, 7 groupes électrogènes, 7 marteaux piqueurs, 1.000 litres de carburant, 43,2 tonnes de mélange de pierres et d'or brut ainsi que d'autres objets», précise la même source. D'autre part, un détachement de l'ANP «a intercepté, à Biskra (4^{ème} RM), un contrebandier à bord d'un véhicule utilitaire chargé de 5.740 boîtes de cigarettes», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont appréhendé, à Khenchla (5^{ème} RM), quatre (04) narcotrafiquants en leur possession 934 comprimés psychotropes», ajoute le communiqué.

JUSTICE

M. Louh appelle à «une réforme profonde» du système fiscal en Algérie

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh a appelé, hier à Alger, à une «réforme profonde» du système fiscal en Algérie pour réaliser la justice et l'équité sociales.



Invité du forum de la Radio nationale, M. Louh a insisté sur l'importance «d'opérer une réforme profonde du système fiscal à l'avenir, en vue de réaliser la justice et l'équité pour tous les Algériens et Algériennes», ajoutant que «la réforme du système bancaire est également un impératif pour booster le développement économique et construire une économie génératrice de richesses et d'emploi dans la transparence totale».

Dans ce contexte, M. Louh a indiqué que l'investissement dans les nouvelles technologies «est la solution pour éradiquer la bureaucratie», notant que le président de la République a veillé à «garantir tous les moyens matériels, outre l'accompagnement et l'appui, et donner les orientations nécessaires». «Nous avons franchi des étapes importantes dans la modernisation de la justice et de l'administration», a poursuivi le ministre, ajoutant que cette modernisation «doit englober l'économie et les institutions», d'où l'appel lancé, dimanche, par le président de la République dans son message à la nation, à la construction d'une économie forte hors hydrocarbures.

40^e ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION ISLAMIQUE IRANIENNE Le Président Bouteflika félicite le Président Hassan Rouhani

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a adressé un message de félicitations au président iranien, Hassan Rouhani, à l'occasion du 40^e anniversaire de la Révolution islamique iranienne, dans lequel il lui a réaffirmé son entière disposition à poursuivre l'action commune pour l'élargissement et la consolidation des relations de coopération et d'amitié.

«Il m'est particulièrement agréable au moment où la République Islamique d'Iran célèbre le 40^e anniversaire de la Révolution islamique iranienne de vous adresser, au nom du gouvernement et peuple algériens et en mon nom personnel, mes sincères félicitations et mes meilleurs vœux, priant Dieu de vous accorder santé et bien-être et davantage de progrès et de prospérité au peuple iranien frère», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je saisis cette occasion pour exprimer ma profonde satisfaction du niveau des relations bilatérales privilégiées dans tous les domaines et réaffirmer ma volonté d'œuvrer, de concert avec vous, à leur renforcement et à leur promotion au plus haut niveau, au mieux des intérêts de nos deux pays et des aspirations de nos deux peuples», a indiqué le chef de l'Etat. «Je tiens également à réitérer, à travers vous, mes vœux fraternels et l'expression de toute ma considération au cher frère, le Chef suprême Ayatollah Ali Khameneï», a conclu le Chef de l'Etat.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN Rencontre de sensibilisation et d'orientation au profit des policiers d'Oran

Une rencontre d'orientation et de sensibilisation ayant regroupé les fonctionnaires de police de la Sûreté de wilaya d'Oran, et présidée par l'Inspecteur général de la Sûreté nationale, a eu lieu hier, indique dans un communiqué, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Lors de cette rencontre, qui s'est tenue sur instruction du DGSN, son représentant n'a pas manqué de transmettre, aux policiers, tous grades et services confondus, les encouragements du Haut Commandement pour les efforts consentis dans la

prévention et la lutte contre la criminalité, les exhortant à plus d'efforts pour la protection des personnes et des biens, notamment dans le cadre de la politique de police de proximité», précise la même source.

Il a, en outre, «insisté sur la nécessité de consolider la coordination opérationnelle avec les autres services sécuritaires, afin de garantir la sécurité des personnes et des biens, dans le strict respect des lois de la République et des principes des droits de l'homme», est-il ajouté. D'autre part, le haut responsable de la Police a mis l'accent sur

«l'importance qu'accorde le Haut Commandement au renforcement de l'action préventive à l'adresse du citoyen, à travers la densification et la diversification des campagnes de sensibilisation, notamment en partenariat avec la société civile». Il y a lieu de noter que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du «plan d'actions, tracé par le Haut Commandement, visant l'accompagnement des efforts des forces de police, en vue de parfaire l'efficacité de leurs actions dans l'exécution des missions qui leur ont été assignées par la Constitution», conclut la DGSN.

HIER À 11H23 Secousse tellurique de magnitude 3,2 degrés dans la wilaya d'Oran

Une secousse tellurique de magnitude 3,2 degrés sur l'échelle de Richter a été enregistrée hier à 11h23 dans la wilaya d'Oran, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 9 km au nord-ouest d'El Ancer dans la même wilaya, précise la même source.